

REPUBLIQUE FRANÇAISE

CDC de la Vallée du Garon

Numéro SIRET : **24690075700039**

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE D'OULLINS

M14

BUDGET PRIMITIF

voté par nature

BUDGET : CDC de la Vallée du Garon

ANNEE 2018

Code INSEE 69027	CDC de la Vallée du Garon CDC de la Vallée du Garon	BP 2018
----------------------------	---	-------------------

I - INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	30 481
Nombre de résidences secondaires (article R.2313-1 <i>in fine</i>) :	141
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
19 525 524,00	0,00	637,63	271,80

Informations financières - ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (Source DGCP) (3)
1	Dépenses d'exploitation/Dépenses réelles de fonctionnement	99,08	0,00
2	Produit exploitation domaine/Recettes réelles de fonctionnement	3,54	0,00
3	Transferts reçus/Recettes réelles de fonctionnement	21,33	0,00
4	Emprunts réalisés/Dépenses d'équipement brut	27,52	0,00
5	Encours de la dette	9 624 620,60	0,00

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants de plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L.2313-1, L.2313-2, R.2313-1, R.2313-2 et R.5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R.2313-7, R.5211-15 et R.5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I - INFORMATIONS GENERALES**I****MODALITES DE VOTE DU BUDGET****B**

- I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
 - au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
 - avec les chapitres "opérations d'équipement " de l'état III B 3.
 - avec vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement ".

III - Les provisions sont semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement).

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport à la colonne du budget primitif de l'exercice précédent.

V - Le présent budget a été voté sans reprise des résultats de l'exercice 2017.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

VUE D'ENSEMBLE

A1

FONCTIONNEMENT

	DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
CREDITS DE FONCTIONNEMENT PROPOSES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	20 371 962,00	20 371 962,00

+

+

+

R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit)	(si excédent)

=

=

=

TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (4)	20 371 962,00	20 371 962,00
---	---------------	---------------

INVESTISSEMENT

	DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
CREDITS D'INVESTISSEMENT PROPOSES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) (y compris le compte 1068)	3 763 100,00	3 763 100,00

+

+

+

R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)		
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif)	(si solde positif)

=

=

=

TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (4)	3 763 100,00	3 763 100,00
--	--------------	--------------

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (4)	24 135 062,00	24 135 062,00
---------------------	---------------	---------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(3) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

(4) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES

A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2017 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
011	Charges à caractère général	932 310,00	0,00	1 337 004,00		1 337 004,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	1 365 670,00	0,00	1 569 201,00		1 569 201,00
014	Atténuations de produits	14 560 000,00	0,00	13 969 704,00		13 969 704,00
65	Autres charges de gestion courante	859 550,00	0,00	1 123 046,00		1 123 046,00
Total des dépenses de gestion courante		17 717 530,00	0,00	17 998 955,00		17 998 955,00
66	Charges financières	190 000,00	0,00	167 300,00		167 300,00
67	Charges exceptionnelles	20 000,00	0,00	22 500,00		22 500,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)			0,00		0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		17 927 530,00	0,00	18 188 755,00		18 188 755,00
023	Virement à la section d'investissement (5)	468 598,00		1 283 207,00		1 283 207,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (5)	1 185 549,00		900 000,00		900 000,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonc			0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		1 654 147,00		2 183 207,00		2 183 207,00
TOTAL		19 581 677,00	0,00	20 371 962,00		20 371 962,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

20 371 962,00

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2017 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
013	Atténuations de charges	2 000,00	0,00	6 500,00		6 500,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverse	69 000,00	0,00	56 125,00		56 125,00
73	Impôts et taxes	14 516 815,00	0,00	15 177 587,00		15 177 587,00
74	Dotations, subventions et participations	4 272 461,00	0,00	4 316 875,00		4 316 875,00
75	Autres produits de gestion courante	626 000,00	0,00	659 375,00		659 375,00
Total des recettes de gestion courante		19 486 276,00	0,00	20 216 462,00		20 216 462,00
76	Produits financiers		0,00	0,00		0,00
77	Produits exceptionnels	20 000,00	0,00	22 500,00		22 500,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		19 506 276,00	0,00	20 238 962,00		20 238 962,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (5)	75 401,00		133 000,00		133 000,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonc			0,00		0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		75 401,00		133 000,00		133 000,00
TOTAL		19 581 677,00	0,00	20 371 962,00		20 371 962,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

0,00

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

20 371 962,00

Pour information :

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION
D'INVESTISSEMENT (6)**

2 050 207,00

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 - DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2017 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
010	Stocks (5)		0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	57 402,00	0,00	165 000,00		165 000,00
204	Subventions d'équipement versées	694 067,50	0,00	500 000,00		500 000,00
21	Immobilisations corporelles	444 233,61	0,00	433 100,00		433 100,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)		0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	4 513 459,08	0,00	1 780 000,00		1 780 000,00
	Total des dépenses d'équipement	5 709 162,19	0,00	2 878 100,00		2 878 100,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement		0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	460 000,00	0,00	597 000,00		597 000,00
18	Compte de liaison : affectation (7)		0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations		0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00		0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)		0,00	0,00		0,00
	Total des dépenses financières	460 000,00	0,00	597 000,00		597 000,00
45..	Total des opé. pour le compte de tiers (8)		0,00	70 000,00		70 000,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	6 169 162,19	0,00	3 545 100,00		3 545 100,00
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	75 401,00		133 000,00		133 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	100 000,00		85 000,00		85 000,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	175 401,00		218 000,00		218 000,00
	TOTAL	6 344 563,19	0,00	3 763 100,00		3 763 100,00
						+
	D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)					0,00
						=
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES					3 763 100,00

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2017 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
010	Stocks (5)		0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	1 090 587,25	0,00	273 600,00		273 600,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	2 073 467,00	0,00	794 293,00		794 293,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)		0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00		0,00
	Total des recettes d'équipement	3 164 054,25	0,00	1 067 893,00		1 067 893,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	650 484,53	0,00	340 000,00		340 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)		0,00	0,00		0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	8 000,00	0,00	17 000,00		17 000,00
18	Compte de liaison : affectation (7)		0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations		0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00		0,00
024	Produits de cessions	600 000,00		0,00		0,00
	Total des recettes financières	1 258 484,53	0,00	357 000,00		357 000,00
45..	Total des opé. pour le compte de tiers (8)		0,00	70 000,00		70 000,00
	Total des recettes réelles d'investissement	4 422 538,78	0,00	1 494 893,00		1 494 893,00
021	Virement de la section de fonctionnement (4)	468 598,00		1 283 207,00		1 283 207,00
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	1 185 549,00		900 000,00		900 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	100 000,00		85 000,00		85 000,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	1 754 147,00		2 268 207,00		2 268 207,00
	TOTAL	6 176 685,78	0,00	3 763 100,00		3 763 100,00
						+
	R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)					0,00
						=
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES					3 763 100,00

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DEGAGE PAR LA SECTION DE
FONCTIONNEMENT (10)**

2 050 207,00

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 – DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B1

1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	1 337 004,00		1 337 004,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	1 569 201,00		1 569 201,00
014	Atténuations de produits	13 969 704,00		13 969 704,00
65	Autres charges de gestion courante	1 123 046,00		1 123 046,00
66	Charges financières	167 300,00	0,00	167 300,00
67	Charges exceptionnelles	22 500,00	0,00	22 500,00
68	Dotations aux amortissements et provisions	0,00	900 000,00	900 000,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)	0,00		0,00
023	Virement à la section d'investissement		1 283 207,00	1 283 207,00
Dépenses de fonctionnement - Total		18 188 755,00	2 183 207,00	20 371 962,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

20 371 962,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	133 000,00	133 000,00
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non bud.)	597 000,00	0,00	597 000,00
18	Compte de liaison : affectation	(8) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	165 000,00	0,00	165 000,00
204	Subventions d'équipements versés	500 000,00	0,00	500 000,00
21	Immobilisations corporelles (6)	433 100,00	0,00	433 100,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	1 780 000,00	85 000,00	1 865 000,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
45..	Total des opérations pour compte de tiers (7)	70 000,00	0,00	70 000,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	0,00		0,00
Dépenses d'investissement - Total		3 545 100,00	218 000,00	3 763 100,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

3 763 100,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B2

2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	6 500,00		6 500,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	56 125,00		56 125,00
73	Impôts et taxes	15 177 587,00		15 177 587,00
74	Dotations, subventions et participations	4 316 875,00		4 316 875,00
75	Autres produits de gestion courante	659 375,00	0,00	659 375,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	22 500,00	133 000,00	155 500,00
	Recettes de fonctionnement - Total	20 238 962,00	133 000,00	20 371 962,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

0,00

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

20 371 962,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	340 000,00	0,00	340 000,00
13	Subventions d'investissement	273 600,00	0,00	273 600,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non bud.)	811 293,00	0,00	811 293,00
18	Compte de liaison : affectation (7)	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)(5)	0,00	35 000,00	35 000,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5) (8)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (5)	0,00	50 000,00	50 000,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissements des immobilisations		900 000,00	900 000,00
45..	Opérations pour compte de tiers (6)	70 000,00	0,00	70 000,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		1 283 207,00	1 283 207,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
	Recettes d'investissement - Total	1 494 893,00	2 268 207,00	3 763 100,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE

0,00

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068

0,00

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

3 763 100,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
011	Charges à caractère général	932 310,00	1 337 004,00	
60611	Eau et assainissement	12 000,00	17 900,00	
60612	Énergie - Électricité	48 650,00	83 500,00	
60622	Carburants	4 500,00	10 000,00	
60623	Alimentation	1 000,00	2 100,00	
60628	Autres fournitures non stockées	500,00	200,00	
60631	Fournitures d'entretien	500,00	700,00	
60632	Fournitures de petit équipement	3 700,00	8 600,00	
60633	Fournitures de voirie	5 000,00	5 000,00	
60636	Vêtements de travail	6 500,00	3 000,00	
6064	Fournitures administratives	7 500,00	10 000,00	
6068	Autres matières et fournitures	100,00	12 650,00	
611	Contrats de prestations de services	223 700,00	180 150,00	
6132	Locations immobilières	15 500,00	6 000,00	
6135	Locations mobilières	42 500,00	36 700,00	
61521	Terrains	22 600,00	53 250,00	
615221	Entretien et réparations bâtiments publics	10 000,00	7 700,00	
615228	Entretien et réparations autres bâtiments	21 900,00	44 800,00	
615231	Entretien et réparations voiries	165 000,00	334 950,00	
615232	Entretien et réparations réseaux	8 800,00	29 700,00	
61551	Matériel roulant	2 000,00	1 000,00	
6156	Maintenance	57 000,00	78 996,00	
6161	Assurance multirisques	4 000,00	9 000,00	
6168	Autres primes d'assurance	7 000,00	11 000,00	
617	Etudes et recherches	12 000,00	0,00	
6182	Documentation générale et technique	2 000,00	2 308,00	
6184	Versements à des organismes de formation	2 000,00	5 500,00	
6185	Frais de colloques et séminaires	500,00	300,00	
6188	Autres frais divers	500,00	500,00	
6225	Indemnités au comptable et aux régisseurs	2 500,00	1 600,00	
6226	Honoraires	6 000,00	6 500,00	
6227	Frais d'actes et de contentieux	20 000,00	13 000,00	
6231	Annonces et insertions	9 000,00	27 000,00	
6236	Catalogues et imprimés	2 500,00	37 200,00	
6238	Divers		29 000,00	
6241	Transports de biens		200,00	
6247	Transports collectifs	30 000,00	29 000,00	
6251	Voyages et déplacements	500,00	1 000,00	
6256	Missions	500,00	1 300,00	
6257	Réceptions	13 000,00	13 200,00	
6261	Frais d'affranchissement	4 500,00	6 800,00	
6262	Frais de télécommunications	21 500,00	39 700,00	
627	Services bancaires et assimilés	2 500,00	1 000,00	
6281	Concours divers (cotisations...)	21 060,00	27 700,00	
6283	Frais de nettoyage des locaux	8 300,00	12 000,00	
6284	Redevances pour services rendus	18 000,00	31 000,00	
62875	Aux communes membres du GFP		15 000,00	
62876	A un GFP de rattachement	2 400,00	2 500,00	
62878	A d'autres organismes		800,00	
6288	Autres services extérieurs	500,00	4 000,00	
63512	Taxes foncières	71 500,00	65 500,00	
63513	Autres impôts locaux	11 100,00	13 500,00	
637	Autres impôts, taxes, ...(autres organismes)		3 000,00	
012	Charges de personnel et frais assimilés	1 365 670,00	1 569 201,00	
6217	Personnel affecté par la commune membre du GFP	10 700,00	0,00	
6218	Autre personnel extérieur	6 000,00	4 000,00	
6331	Versement de transport	4 000,00	4 497,00	
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	650,00	721,00	

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
6336	Cotisations CNFPT et Centres de gestion	19 500,00	18 256,00	
6338	Autres impôts, taxes, ...sur rémunérations	2 700,00	2 699,00	
64111	Rémunération principale	450 000,00	497 787,00	
64112	NBI, SFT et indemnité de résidence	26 000,00	27 564,00	
64118	Autres indemnités	144 000,00	180 302,00	
64131	Rémunérations	190 000,00	269 017,00	
64138	Autres indemnités	45 000,00	77 185,00	
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	143 000,00	185 487,00	
6453	Cotisations aux caisses de retraite	220 000,00	179 448,00	
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C	16 000,00	20 667,00	
6455	Cotisations pour assurance du personnel	47 780,00	57 717,00	
6458	Cotisations aux autres organismes sociaux	5 240,00	6 700,00	
6475	Médecine du travail, pharmacie	2 000,00	2 850,00	
6488	Autres charges	33 100,00	34 304,00	
014	Atténuations de produits	14 560 000,00	13 969 704,00	
73916	Prél. contribution pour le redressement des finances publiques		116 000,00	
73918	Autres reversements sur autres impôts locaux ou assimilés	1 960 000,00	2 036 000,00	
739211	Attributions de compensation	8 600 000,00	8 344 822,00	
739212	Dotations de solidarité communautaire	3 301 500,00	2 679 482,00	
739223	Fonds de péréquation ressources communales et intercommunales	695 000,00	791 000,00	
7398	Reversements, restitutions et prélèvements divers	3 500,00	2 400,00	
65	Autres charges de gestion courante	859 550,00	1 123 046,00	
651	Redevances pour concessions, brevets, licences, logiciels ..		7 014,00	
6531	Indemnités	55 000,00	62 289,00	
6532	Frais de mission		500,00	
6533	Cotisations de retraite	3 100,00	3 301,00	
6534	Cotisations de sécurité sociale - part patronale	13 500,00	14 464,00	
6535	Formation	450,00	629,00	
6541	Créances admises en non-valeur	2 000,00	4 000,00	
65548	Autres contributions	142 000,00	328 661,00	
657341	Communes membres du GFP	10 000,00	0,00	
657358	Autres groupements	9 000,00	7 600,00	
6574	Subventions de fonctionnement aux associations et autres ...	624 500,00	694 588,00	
	TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)	17 717 530,00	17 998 955,00	
66	Charges financières (b)	190 000,00	167 300,00	
66111	Intérêts réglés à l'échéance	164 000,00	170 011,86	
66112	Intérêts - rattachement des intérêts courus non échus	26 000,00	-2 711,86	
67	Charges exceptionnelles (c)	20 000,00	22 500,00	
6711	Intérêts moratoires et pénalités sur marchés	10 000,00	4 000,00	
6718	Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	1 500,00	1 500,00	
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	7 000,00	16 000,00	
678	Autres charges exceptionnelles	1 500,00	1 000,00	
022	Dépenses imprévues (fonctionnement) (e)		0,00	
	TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e	17 927 530,00	18 188 755,00	
023	Virement à la section d'investissement	468 598,00	1 283 207,00	
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)(8)(9)	1 185 549,00	900 000,00	
6811	Dotations aux amort. des immos incorporelles et corporelles	1 185 549,00	900 000,00	
	TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	1 654 147,00	2 183 207,00	
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement		0,00	
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	1 654 147,00	2 183 207,00	
	TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	19 581 677,00	20 371 962,00	

CDC de la Vallée du Garon - 69 - CDC de la Vallée du Garon	BP 2018
--	---------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

+	RESTES A REALISER 2017 (11)	0,00
+	D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
=	TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	20 371 962,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	53 259,25
Montant des ICNE de l'exercice N-1	55 971.11
= Différence ICNE N - ICNE N-1	-2 711.86

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES

A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
013	Atténuations de charges	2 000,00	6 500,00	
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel	2 000,00	6 500,00	
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	69 000,00	56 125,00	
7066	Redevances et droits des services à caractère social	40 000,00	40 000,00	
70845	Aux communes membres du GFP	16 000,00	3 125,00	
7088	Autres produits d'activités annexes (abonnements et vente d'ouv	13 000,00	13 000,00	
73	Impôts et taxes	14 516 815,00	15 177 587,00	
73111	Taxes foncières et d'habitation	7 612 130,00	7 824 062,00	
73112	Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises	3 305 529,00	3 704 525,00	
73113	Taxe sur les Surfaces Commerciales	100 613,00	110 000,00	
73114	Imposition Forfaitaire sur les Entreprises de Réseau	92 259,00	100 000,00	
7318	Autres impôts locaux ou assimilés	20 504,00	23 000,00	
7323	Reversement du prélèvement de l'Etat sur le PBJ	1 405 780,00	1 360 000,00	
7331	Taxe d'enlèvement des ordures ménagères et assimilés	1 960 000,00	2 036 000,00	
7362	Taxes de séjour	20 000,00	20 000,00	
74	Dotations, subventions et participations	4 272 461,00	4 316 875,00	
74126	Dotation de compensation des groupements de communes	3 386 290,00	3 390 000,00	
74718	Autres	56 000,00	62 000,00	
7472	Régions		0,00	
7473	Départements		17 250,00	
74758	Autres groupements	5 000,00	11 625,00	
748313	Dotation compensation de la réforme de la taxe professionnelle	739 171,00	720 000,00	
748314	Dotation unique compensations spécifiques taxe professionnelle	21 000,00	0,00	
74833	Etat - Compensation au titre de la CET (CVAE et CFE)	5 000,00	6 000,00	
74834	Etat - Compensation au titre des exonérations des taxes foncièr		0,00	
74835	Etat - Compensation au titre des exonérations de taxe d'habitat	60 000,00	110 000,00	
75	Autres produits de gestion courante	626 000,00	659 375,00	
752	Revenus des immeubles	482 000,00	482 000,00	
757	Redevances versées par les fermiers et concessionnaires	120 000,00	120 000,00	
758	Produits divers de gestion courante	24 000,00	57 375,00	
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = (70+74+75+013)		19 486 276,00	20 216 462,00	
76	Produits financiers (b)		0,00	
77	Produits exceptionnels (c)	20 000,00	22 500,00	
7711	Dédits et pénalités perçus	5 000,00	4 000,00	
773	Mandats annulés (exerc. antérieurs)	10 000,00	16 000,00	
7788	Produits exceptionnels divers	5 000,00	2 500,00	
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		19 506 276,00	20 238 962,00	
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)	75 401,00	133 000,00	
777	Quote-part des subventions d'investissement transférées au comp	75 401,00	133 000,00	
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement		0,00	
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		75 401,00	133 000,00	
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		19 581 677,00	20 371 962,00	

+

RESTES A REALISER 2017 (10)

0,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)

0,00

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

20 371 962,00

CDC de la Vallée du Garon - 69 - CDC de la Vallée du Garon	BP	2018
--	----	------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
010	Stocks		0,00	
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	57 402,00	165 000,00	
2031	Frais d'études	24 790,00	135 000,00	
2033	Frais d'insertion		10 000,00	
2051	Concessions et droits similaires	32 612,00	20 000,00	
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	694 067,50	500 000,00	
204182	Autres org publics - Bâtiments et installations		50 000,00	
20422	Privé - Bâtiments et installations	694 067,50	450 000,00	
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	444 233,61	433 100,00	
2111	Terrains nus	200 001,20	0,00	
2112	Terrains de voirie	37 070,00	40 000,00	
2118	Autres terrains	10 501,50	0,00	
2128	Autres agencements et aménagements de terrains		15 000,00	
21318	Autres bâtiments publics	35 000,00	10 000,00	
2132	Immeubles de rapport	28 039,77	25 000,00	
21534	Réseaux d'électrification		0,00	
21538	Autres réseaux	16 912,92	0,00	
21578	Autre matériel et outillage de voirie	5 603,64	0,00	
2158	Autres installations, matériel et outillage techniques	29 784,96	3 000,00	
21711	Terrains nus		10 000,00	
21751	Réseaux de voirie	54 000,00	285 000,00	
21752	Installations de voirie		0,00	
21783	Matériel de bureau et matériel informatique	2 638,18	0,00	
21784	Mobilier		0,00	
2181	Installations générales, agencements et aménagements divers	2 040,00	1 000,00	
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	5 233,40	40 100,00	
2184	Mobilier	7 408,04	3 000,00	
2188	Autres immobilisations corporelles	10 000,00	1 000,00	
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)		0,00	
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	4 513 459,08	1 780 000,00	
2312	Agencements et aménagements de terrains	20 250,00	0,00	
2313	Constructions	1 406 702,54	590 000,00	
2317	Immobilisations reçues au titre d'une mise à disposition	2 433 852,30	1 190 000,00	
2318	Autres immobilisations corporelles	482 654,24	0,00	
238	Avances et acomptes versés sur commandes d'immos corporelles	170 000,00	0,00	
Total des dépenses d'équipement		5 709 162,19	2 878 100,00	
16	Emprunts et dettes assimilées	460 000,00	597 000,00	
1641	Emprunts en euros	452 000,00	580 000,00	
165	Dépôts et cautionnements reçus	8 000,00	17 000,00	
Total des dépenses financières		460 000,00	597 000,00	
4581	Opé. pour compte de tiers n° (6)		70 000,00	
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers			70 000,00	
TOTAL DEPENSES REELLES DE L'EXERCICE		6 169 162,19	3 545 100,00	
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)	75 401,00	133 000,00	
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	75 401,00	133 000,00	
13911	Etat et établissements nationaux	67 110,00	67 677,00	
13912	Régions		36 124,00	
13913	Départements	8 291,00	29 199,00	
041	Opérations patrimoniales (10)	100 000,00	85 000,00	
2312	Agencements et aménagements de terrains		0,00	
2313	Constructions	80 000,00	0,00	
2317	Immobilisations reçues au titre d'une mise à disposition	20 000,00	85 000,00	

CDC de la Vallée du Garon - 69 - CDC de la Vallée du Garon	BP	2018
--	----	------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
4581	Opérations sous mandat		0,00	
TOTAL DEPENSES D'ORDRE DE L'EXERCICE		175 401,00	218 000,00	
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		6 344 563,19	3 763 100,00	

+	
RESTES A REALISER 2017 (11)	0,00
+	
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
=	
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 763 100,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
010	Stocks		0,00	
13	Subventions d'investissement (hors 138)	1 090 587,25	273 600,00	
1311	Etat et établissements nationaux	956 375,00	0,00	
1312	Régions	122 206,00	0,00	
1313	Départements	12 006,25	0,00	
1321	Etat et établissements nationaux		0,00	
1322	Régions		200 000,00	
1323	Départements		73 600,00	
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	2 073 467,00	794 293,00	
1641	Emprunts en euros	2 073 467,00	794 293,00	
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	
204	Subventions d'équipement versées		0,00	
21	Immobilisations corporelles		0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00	
23	Immobilisations en cours		0,00	
2312	Agencements et aménagements de terrains		0,00	
Total des recettes d'équipement		3 164 054,25	1 067 893,00	
10	Dotations, fonds divers et réserves	650 484,53	340 000,00	
10222	F.C.T.V.A.	650 484,53	340 000,00	
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés		0,00	
165	Dépôts et cautionnements reçus	8 000,00	17 000,00	
024	Produits de cessions	600 000,00	0,00	
Total des recettes financières		1 258 484,53	357 000,00	
4582	Opé. pour compte de tiers n° (5)		70 000,00	
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers			70 000,00	
TOTAL RECETTES REELLES		4 422 538,78	1 494 893,00	
021	Virement de la section de fonctionnement	468 598,00	1 283 207,00	
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)(7)(8)	1 185 549,00	900 000,00	
28031	Amortissements des frais d'études	57 071,28	43 859,16	
28033	Amortissement de frais d'insertion	4 700,60	3 611,35	
28041511	GFP de rattachement - Biens mobiliers, matériel et études	569,00	569,00	
280422	Privé - Bâtiments et installations	167 865,00	200 890,67	
28051	Concessions et droits similaires	23 012,00	26 086,50	
28128	Autres agencements et aménagements de terrains	148 862,75	149 326,75	
28132	Immeubles de rapport	186 131,00	186 012,00	
28135	Installat° générales, agencements, aménagement des construct°	851,00	407,00	
28138	Autres constructions	5 086,10	420,00	
28145	Installations générales, agencements et aménagements	279,00	279,00	
28152	Installations de voirie		3 239,00	
281534	Réseaux d'électrification	890,00	716,00	
281538	Autres réseaux	706,00	1 148,00	
281568	Autre matériel et outillage d'incendie et de défense civile	363,00	363,00	
281571	Matériel roulant	4 014,00	4 014,00	
281578	Autre matériel et outillage de voirie	2 692,39	2 542,71	
28158	Autres installations, matériel et outillage techniques	1 853,00	22 654,57	
281728	Autres agencements et aménagements	1 751,00	1 751,00	
281751	Réseaux de voirie	540 293,05	205 554,14	
281752	Installations de voirie	111,00	15,00	
28181	Installations générales, agencements et aménagements divers	1 051,79	706,00	
28182	Matériel de transport		2 659,00	
28183	Matériel de bureau et matériel informatique	23 656,04	24 185,82	
28184	Mobilier	13 740,00	14 472,00	

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
28188	Autres immobilisations corporelles		4 518,33	
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		1 654 147,00	2 183 207,00	
041	Opérations patrimoniales (9)	100 000,00	85 000,00	
2031	Frais d'études	20 000,00	35 000,00	
238	Avances et acomptes versés sur commandes d'immos corporelles	80 000,00	50 000,00	
4582	Opérations sous mandat		0,00	
TOTAL RECETTES D'ORDRE DE L'EXERCICE		1 754 147,00	2 268 207,00	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et ordres)		6 176 685,78	3 763 100,00	

	+
RESTES A REALISER 2017 (10)	0,00
	+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 763 100,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 21

LIBELLE : Pépinières d'entreprises

POUR INFORMATION

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2018	Restes à réaliser 2017 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES			a	0,00	b	b 25 000,00
20	Immobilisations incorporelles			0,00		0,00
2031	Frais d'études			0,00		0,00
2033	Frais d'insertion			0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées			0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles			0,00		25 000,00
2111	Terrains nus			0,00		0,00
21318	Autres bâtiments publics			0,00		0,00
2132	Immeubles de rapport			0,00		25 000,00
21538	Autres réseaux			0,00		0,00
2183	Matériel de bureau et matériel informatique			0,00		0,00
2184	Mobilier			0,00		0,00
2188	Autres immobilisations corporelles			0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation			0,00		0,00
23	Immobilisations en cours			0,00		0,00
2313	Constructions			0,00		0,00
2317	Immobilisations reçues au titre d'une mise à dis			0,00		0,00
238	Avances et acomptes versés sur commandes d			0,00		0,00
RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2017 (2)		Recettes de l'exercice		
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c		0,00	d	0,00
13	Subventions d'investissement			0,00		0,00
1312	Régions			0,00		0,00
1313	Départements			0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées			0,00		0,00
RESULTAT = (c+d) - (a+b)						
Excédent de financement si positif						-25 000,00
Besoin de financement si négatif						

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 25

LIBELLE : Gens du voyage

POUR INFORMATION

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2018	Restes à réaliser 2017 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES			a	0,00	b	b 15 000,00
20	Immobilisations incorporelles			0,00		0,00
2031	Frais d'études			0,00		0,00
2033	Frais d'insertion			0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées			0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles			0,00		15 000,00
2111	Terrains nus			0,00		0,00
2128	Autres agencements et aménagements de terrain			0,00		15 000,00
21534	Réseaux d'électrification			0,00		0,00
2183	Matériel de bureau et matériel informatique			0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation			0,00		0,00
23	Immobilisations en cours			0,00		0,00
2312	Agencements et aménagements de terrains			0,00		0,00
2317	Immobilisations reçues au titre d'une mise à disposition			0,00		0,00
238	Avances et acomptes versés sur commandes			0,00		0,00
RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2017 (2)		Recettes de l'exercice		
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c		0,00	d	0,00
13	Subventions d'investissement			0,00		0,00
1311	Etat et établissements nationaux			0,00		0,00
1313	Départements			0,00		0,00
1321	Etat et établissements nationaux			0,00		0,00
1323	Départements			0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées			0,00		0,00
RESULTAT = (c+d) - (a+b)						
Excédent de financement si positif						-15 000,00
Besoin de financement si négatif						

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 26

LIBELLE : Equipement du Siege

POUR INFORMATION

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2018	Restes à réaliser 2017 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES			a	0,00	b	b 98 600,00
20	Immobilisations incorporelles			0,00		20 000,00
2031	Frais d'études			0,00		0,00
2033	Frais d'insertion			0,00		0,00
2051	Concessions et droits similaires			0,00		20 000,00
204	Subventions d'équipement versées			0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles			0,00		43 600,00
2111	Terrains nus			0,00		0,00
21318	Autres bâtiments publics			0,00		0,00
2145	Construct° sur sol d'autrui - Installat° générales			0,00		0,00
21538	Autres réseaux			0,00		0,00
21571	Matériel roulant - Voirie			0,00		0,00
21578	Autre matériel et outillage de voirie			0,00		0,00
2158	Autres installations, matériel et outillage technic			0,00		3 000,00
21784	Mobilier			0,00		0,00
2181	Installations générales, agencements et aménage			0,00		0,00
2182	Matériel de transport			0,00		0,00
2183	Matériel de bureau et matériel informatique			0,00		36 600,00
2184	Mobilier			0,00		3 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles			0,00		1 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation			0,00		0,00
23	Immobilisations en cours			0,00		35 000,00
2313	Constructions			0,00		35 000,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2017 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c	d 0,00
13	Subventions d'investissement		0,00
1312	Régions		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)		
Excédent de financement si positif		-98 600,00
Besoin de financement si négatif		

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 30

LIBELLE : Requalification des ZAE

POUR INFORMATION

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2018	Restes à réaliser 2017 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES			a	0,00	b	b 230 000,00
20	Immobilisations incorporelles			0,00		90 000,00
2031	Frais d'études			0,00		90 000,00
204	Subventions d'équipement versées			0,00		50 000,00
204182	Autres org publics - Bâtiments et installations			0,00		50 000,00
21	Immobilisations corporelles			0,00		40 000,00
2111	Terrains nus			0,00		0,00
2112	Terrains de voirie			0,00		40 000,00
2128	Autres agencements et aménagements de terr			0,00		0,00
2188	Autres immobilisations corporelles			0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation			0,00		0,00
23	Immobilisations en cours			0,00		50 000,00
2313	Constructions			0,00		0,00
2317	Immobilisations reçues au titre d'une mise à dis			0,00		50 000,00
2318	Autres immobilisations corporelles			0,00		0,00
238	Avances et acomptes versés sur commandes d			0,00		0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2017 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c	d 0,00
13	Subventions d'investissement		0,00
1322	Régions		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)		
Excédent de financement si positif		-230 000,00
Besoin de financement si négatif		

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 31

LIBELLE : Programme Local d'Habitat

POUR INFORMATION

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2018	Restes à réaliser 2017 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES			a	0,00	b	b 450 000,00
20	Immobilisations incorporelles			0,00		0,00
2031	Frais d'études			0,00		0,00
2033	Frais d'insertion			0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées			0,00		450 000,00
2041411	Communes du GFP - Biens mobiliers, matériel			0,00		0,00
20421	Privé - Biens mobiliers, matériel et études			0,00		0,00
20422	Privé - Bâtiments et installations			0,00		450 000,00
21	Immobilisations corporelles			0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation			0,00		0,00
23	Immobilisations en cours			0,00		0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2017 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c	d 0,00
13	Subventions d'investissement		0,00
1311	Etat et établissements nationaux		0,00
1312	Régions		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif		-450 000,00
---	--	--------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 35

LIBELLE : Centre aquatique

POUR INFORMATION

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2018	Restes à réaliser 2017 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES			a	0,00	b	b 25 000,00
20	Immobilisations incorporelles			0,00		0,00
2031	Frais d'études			0,00		0,00
2033	Frais d'insertion			0,00		0,00
2051	Concessions et droits similaires			0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées			0,00		0,00
2041511	GFP de rattachement - Biens mobiliers, matériel			0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles			0,00		0,00
2111	Terrains nus			0,00		0,00
2112	Terrains de voirie			0,00		0,00
2128	Autres agencements et aménagements de terrain			0,00		0,00
21568	Autre matériel et outillage d'incendie et de défense			0,00		0,00
2158	Autres installations, matériel et outillage technique			0,00		0,00
2183	Matériel de bureau et matériel informatique			0,00		0,00
2184	Mobilier			0,00		0,00
2188	Autres immobilisations corporelles			0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation			0,00		0,00
2258	Autres installations, matériel et outillage technique			0,00		0,00
23	Immobilisations en cours			0,00		25 000,00
2312	Agencements et aménagements de terrains			0,00		0,00
2313	Constructions			0,00		25 000,00
2317	Immobilisations reçues au titre d'une mise à disposition			0,00		0,00
238	Avances et acomptes versés sur commandes			0,00		0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2017 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c	d 0,00
13	Subventions d'investissement		0,00
1311	Etat et établissements nationaux		0,00
1313	Départements		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)		
Excédent de financement si positif		-25 000,00
Besoin de financement si négatif		

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 40

LIBELLE : Voies douces

POUR INFORMATION

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2018	Restes à réaliser 2017 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES			a	0,00	b	b 240 000,00
20	Immobilisations incorporelles			0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées			0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles			0,00		0,00
2111	Terrains nus			0,00		0,00
2112	Terrains de voirie			0,00		0,00
2113	Terrains aménagés autres que voirie			0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation			0,00		0,00
23	Immobilisations en cours			0,00		240 000,00
2312	Agencements et aménagements de terrains			0,00		0,00
2317	Immobilisations reçues au titre d'une mise à dis			0,00		240 000,00
2318	Autres immobilisations corporelles			0,00		0,00
238	Avances et acomptes versés sur commandes d			0,00		0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2017 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c	d 0,00
13	Subventions d'investissement		0,00
1312	Régions		0,00
1313	Départements		0,00
1321	Etat et établissements nationaux		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif		-240 000,00
---	--	-------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 44

LIBELLE : Gendarmerie

POUR INFORMATION

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2018	Restes à réaliser 2017 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES			a	0,00	b	b 540 000,00
20	Immobilisations incorporelles			0,00		0,00
2031	Frais d'études			0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées			0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles			0,00		10 000,00
21318	Autres bâtiments publics			0,00		10 000,00
2132	Immeubles de rapport			0,00		0,00
21534	Réseaux d'électrification			0,00		0,00
2184	Mobilier			0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation			0,00		0,00
23	Immobilisations en cours			0,00		530 000,00
2313	Constructions			0,00		530 000,00
2317	Immobilisations reçues au titre d'une mise à dis			0,00		0,00
2318	Autres immobilisations corporelles			0,00		0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2017 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c	d
		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)		
Excédent de financement si positif		-540 000,00
Besoin de financement si négatif		

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 47

LIBELLE : Voirie urbaine

POUR INFORMATION

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2018	Restes à réaliser 2017 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES			a	0,00	b	b 1 220 000,00
20	Immobilisations incorporelles			0,00		35 000,00
2031	Frais d'études			0,00		35 000,00
2033	Frais d'insertion			0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées			0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles			0,00		285 000,00
2111	Terrains nus			0,00		0,00
2112	Terrains de voirie			0,00		0,00
2128	Autres agencements et aménagements de terr			0,00		0,00
21538	Autres réseaux			0,00		0,00
21751	Réseaux de voirie			0,00		285 000,00
21752	Installations de voirie			0,00		0,00
2181	Installations générales, agencements et aména			0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation			0,00		0,00
23	Immobilisations en cours			0,00		900 000,00
2317	Immobilisations reçues au titre d'une mise à dis			0,00		900 000,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2017 (2)		Recettes de l'exercice	
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c	0,00	d	0,00
13	Subventions d'investissement		0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00		0,00
23	Immobilisations en cours		0,00		0,00
2317	Immobilisations reçues au titre d'une mise à dis		0,00		0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif		-1 220 000,00
---	--	----------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 48

LIBELLE : Domaine de Rochilly

POUR INFORMATION

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2018	Restes à réaliser 2017 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES			a 0,00		b	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00			0,00
2031	Frais d'études		0,00			0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00			0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00			0,00
21752	Installations de voirie		0,00			0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00			0,00
23	Immobilisations en cours		0,00			0,00
2312	Agencements et aménagements de terrains		0,00			0,00
2313	Constructions		0,00			0,00
2317	Immobilisations reçues au titre d'une mise à dis		0,00			0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2017 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif		0,00
---	--	------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN

A1

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains,	9 Action économique	TOTAL
---------	--	--	--	-------------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	---	---------------------------	-------

INVESTISSEMENT

DEPENSES												
Dépenses réelles	580 000,00	108 600,00	540 000,00	0,00	0,00	25 000,00	28 500,00	0,00	450 000,00	1 530 000,00	283 000,00	3 545 100,00
Equipements municipaux (2)		108 600,00	540 000,00	0,00	0,00	25 000,00	19 500,00	0,00	0,00	1 460 000,00	225 000,00	2 378 100,00
Equip. non municipaux (c/204) (3)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	450 000,00	0,00	50 000,00	500 000,00
Opérations financières	580 000,00											580 000,00
Dépenses d'ordre	133 000,00											133 000,00
Total dépenses de l'exercice	713 000,00	108 600,00	540 000,00	0,00	0,00	25 000,00	28 500,00	0,00	450 000,00	1 615 000,00	283 000,00	3 763 100,00
RAR N-1 et reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total cumulé dépenses d'investissement	713 000,00	108 600,00	540 000,00	0,00	0,00	25 000,00	28 500,00	0,00	450 000,00	1 615 000,00	283 000,00	3 763 100,00
RECETTES												
Total recettes de l'exercice	3 317 500,00	0,00	200 000,00	0,00	0,00	0,00	9 000,00	0,00	0,00	228 600,00	8 000,00	3 763 100,00
RAR N-1 et reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total cumulé recettes d'investissement	3 317 500,00	0,00	200 000,00	0,00	0,00	0,00	9 000,00	0,00	0,00	228 600,00	8 000,00	3 763 100,00

FONCTIONNEMENT

DEPENSES												
Total dépenses de l'exercice	14 285 811,00	2 087 912,00	58 100,00	0,00	0,00	490 900,00	324 644,00	0,00	14 800,00	2 726 787,00	383 008,00	20 371 962,00
RAR N-1 et reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total cumulé dépenses de fonctionnement	14 285 811,00	2 087 912,00	58 100,00	0,00	0,00	490 900,00	324 644,00	0,00	14 800,00	2 726 787,00	383 008,00	20 371 962,00
RECETTES												
Total recettes de l'exercice	19 571 087,00	31 875,00	422 000,00	0,00	0,00	120 000,00	105 125,00	0,00	0,00	28 875,00	93 000,00	20 371 962,00
RAR N-1 et reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total cumulé recettes de fonctionnement	19 571 087,00	31 875,00	422 000,00	0,00	0,00	120 000,00	105 125,00	0,00	0,00	28 875,00	93 000,00	20 371 962,00

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L.2312-3, R.2311-1 et R.2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicable à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L.5211-36 a1 et R.5211-14 + L.5711-1 et R.5711-2 du CGCT).

(2) Ou biens de la structure intercommunale.

(3) Ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN

A1

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
---------	---------	--	--	--	-------------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	--	---------------------------	-------

INVESTISSEMENT

DEPENSES													
Total dépenses d'investissement		713 000,00	108 600,00	540 000,00	0,00	0,00	25 000,00	28 500,00	0,00	450 000,00	1 615 000,00	283 000,00	3 763 100,00
Dépenses réelles		580 000,00	108 600,00	540 000,00	0,00	0,00	25 000,00	28 500,00	0,00	450 000,00	1 530 000,00	283 000,00	3 545 100,00
16	Emprunts et dettes assimilées	580 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 000,00	0,00	0,00	0,00	8 000,00	597 000,00
1641	Emprunts en euros	580 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	580 000,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 000,00	0,00	0,00	0,00	8 000,00	17 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	30 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	35 000,00	100 000,00	165 000,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	35 000,00	100 000,00	135 000,00
2033	Frais d'insertion	0,00	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
2051	Concessions et droits similaires	0,00	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	450 000,00	0,00	50 000,00	500 000,00
204182	Autres org publics - Bâtiments et installations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	50 000,00	50 000,00
20422	Privé - Bâtiments et installations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	450 000,00	0,00	0,00	450 000,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	43 600,00	10 000,00	0,00	0,00	0,00	19 500,00	0,00	0,00	285 000,00	75 000,00	433 100,00
2112	Terrains de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	40 000,00	40 000,00
2128	Autres agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00
21318	Autres bâtiments publics	0,00	0,00	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
2132	Immeubles de rapport	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	25 000,00	25 000,00
2158	Autres installations, matériel et outillage techniques	0,00	3 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00
21711	Terrains nus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00
21751	Réseaux de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	285 000,00	0,00	285 000,00
2181	Installations générales, agencements et aménagements divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	0,00	36 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	40 100,00
2184	Mobilier	0,00	3 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
23	Immobilisations en cours	0,00	35 000,00	530 000,00	0,00	0,00	25 000,00	0,00	0,00	0,00	1 140 000,00	50 000,00	1 780 000,00
2313	Constructions	0,00	35 000,00	530 000,00	0,00	0,00	25 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	590 000,00
2317	Immobilisations reçues au titre d'une mise à disposition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 140 000,00	50 000,00	1 190 000,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	70 000,00	0,00	70 000,00
4581	Opérations sous mandat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	70 000,00	0,00	70 000,00
4581	Opérations sous mandat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	70 000,00	0,00	70 000,00

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN

A1

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
Dépenses d'ordre		133 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	85 000,00	0,00	218 000,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	133 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	133 000,00
13911	Etat et établissements nationaux	67 677,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	67 677,00
13912	Régions	36 124,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	36 124,00
13913	Départements	29 199,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	29 199,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	85 000,00	0,00	85 000,00
2317	Immobilisations reçues au titre d'une mise à disposition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	85 000,00	0,00	85 000,00
RECETTES													
Total recettes d'investissement		3 317 500,00	0,00	200 000,00	0,00	0,00	0,00	9 000,00	0,00	0,00	228 600,00	8 000,00	3 763 100,00
Recettes réelles		1 134 293,00	0,00	200 000,00	0,00	0,00	0,00	9 000,00	0,00	0,00	143 600,00	8 000,00	1 494 893,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	340 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	340 000,00
10222	F.C.T.V.A.	340 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	340 000,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	200 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	73 600,00	0,00	273 600,00
1322	Régions	0,00	0,00	200 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	200 000,00
1323	Départements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	73 600,00	0,00	73 600,00
16	Emprunts et dettes assimilées	794 293,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 000,00	0,00	0,00	0,00	8 000,00	811 293,00
1641	Emprunts en euros	794 293,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	794 293,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 000,00	0,00	0,00	0,00	8 000,00	17 000,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	70 000,00	0,00	70 000,00
4582	Opérations sous mandat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	70 000,00	0,00	70 000,00
4582	Opérations sous mandat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	70 000,00	0,00	70 000,00
Recettes d'ordre		2 183 207,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	85 000,00	0,00	2 268 207,00
021	Virement de la section de fonctionnement	1 283 207,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 283 207,00
021	Virement de la section de fonctionnement	1 283 207,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 283 207,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	900 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	900 000,00
28031	Amortissements des frais d'études	43 859,16	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	43 859,16
28033	Amortissement de frais d'insertion	3 611,35	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 611,35
28041511	GFP de rattachement - Biens mobiliers, matériel et études	569,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	569,00
280422	Privé - Bâtiments et installations	200 890,67	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	200 890,67
28051	Concessions et droits similaires	26 086,50	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	26 086,50
28128	Autres agencements et aménagements de terrains	149 326,75	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	149 326,75
28132	Immeubles de rapport	186 012,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	186 012,00

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN

A1

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
28135	Installat° générales, agencements, aménagement des construc	407,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	407,00
28138	Autres constructions	420,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	420,00
28145	Installations générales, agencements et aménagements	279,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	279,00
28152	Installations de voirie	3 239,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 239,00
281534	Réseaux d'électrification	716,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	716,00
281538	Autres réseaux	1 148,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 148,00
281568	Autre matériel et outillage d'incendie et de défense civile	363,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	363,00
281571	Matériel roulant	4 014,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 014,00
281578	Autre matériel et outillage de voirie	2 542,71	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 542,71
28158	Autres installations, matériel et outillage techniques	22 654,57	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	22 654,57
281728	Autres agencements et aménagements	1 751,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 751,00
281751	Réseaux de voirie	205 554,14	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	205 554,14
281752	Installations de voirie	15,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15,00
28181	Installations générales, agencements et aménagements divers	706,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	706,00
28182	Matériel de transport	2 659,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 659,00
28183	Matériel de bureau et matériel informatique	24 185,82	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	24 185,82
28184	Mobilier	14 472,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	14 472,00
28188	Autres immobilisations corporelles	4 518,33	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 518,33
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	85 000,00	0,00	85 000,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	35 000,00	0,00	35 000,00
238	Avances et acomptes versés sur commandes d'immos corporel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	50 000,00	0,00	50 000,00

FONCTIONNEMENT

DEPENSES													
Total dépenses de fonctionnement		14 285 811,00	2 087 912,00	58 100,00	0,00	0,00	490 900,00	324 644,00	0,00	14 800,00	2 726 787,00	383 008,00	20 371 962,00
Dépenses réelles		12 102 604,00	2 087 912,00	58 100,00	0,00	0,00	490 900,00	324 644,00	0,00	14 800,00	2 726 787,00	383 008,00	18 188 755,00
011	Charges à caractère général	0,00	410 514,00	58 100,00	0,00	0,00	60 900,00	281 344,00	0,00	0,00	354 026,00	172 120,00	1 337 004,00
60611	Eau et assainissement	0,00	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 500,00	0,00	0,00	0,00	400,00	17 900,00
60612	Énergie - Électricité	0,00	14 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	59 000,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00	83 500,00
60622	Carburants	0,00	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
60623	Alimentation	0,00	1 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00	200,00	0,00	0,00	0,00	200,00	2 100,00
60628	Autres fournitures non stockées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	200,00	200,00
60631	Fournitures d'entretien	0,00	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	200,00	700,00
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	7 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	600,00	0,00	0,00	0,00	200,00	8 600,00
60633	Fournitures de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00	0,00	5 000,00

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN

A1

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
60636	Vêtements de travail	0,00	3 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00
6064	Fournitures administratives	0,00	9 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	700,00	0,00	0,00	0,00	200,00	10 000,00
6068	Autres matières et fournitures	0,00	3 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 150,00	12 650,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	16 850,00	800,00	0,00	0,00	0,00	143 500,00	0,00	0,00	19 000,00	0,00	180 150,00
6132	Locations immobilières	0,00	6 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 000,00
6135	Locations mobilières	0,00	36 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	200,00	36 700,00
61521	Terrains	0,00	6 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00	0,00	0,00	43 250,00	2 500,00	53 250,00
615221	Entretien et réparations bâtiments publics	0,00	7 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 700,00
615228	Entretien et réparations autres bâtiments	0,00	0,00	15 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	14 000,00	15 000,00	44 800,00
615231	Entretien et réparations voiries	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	237 750,00	97 200,00	334 950,00
615232	Entretien et réparations réseaux	0,00	100,00	3 100,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00	0,00	0,00	25 000,00	0,00	29 700,00
61551	Matériel roulant	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
6156	Maintenance	0,00	61 070,00	8 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 826,00	7 800,00	78 996,00
6161	Assurance multirisques	0,00	9 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 000,00
6168	Autres primes d'assurance	0,00	11 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 000,00
6182	Documentation générale et technique	0,00	1 808,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00	2 308,00
6184	Versements à des organismes de formation	0,00	5 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 500,00
6185	Frais de colloques et séminaires	0,00	300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	300,00
6188	Autres frais divers	0,00	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00
6225	Indemnités au comptable et aux régisseurs	0,00	1 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 600,00
6226	Honoraires	0,00	4 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 500,00	6 500,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	0,00	8 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	13 000,00
6231	Annonces et insertions	0,00	27 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	27 000,00
6236	Catalogues et imprimés	0,00	37 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	200,00	0,00	37 200,00
6238	Divers	0,00	29 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	29 000,00
6241	Transports de biens	0,00	200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	200,00
6247	Transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	29 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	29 000,00
6251	Voyages et déplacements	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
6256	Missions	0,00	1 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 300,00
6257	Réceptions	0,00	12 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00	0,00	0,00	0,00	700,00	13 200,00
6261	Frais d'affranchissement	0,00	6 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 800,00
6262	Frais de télécommunications	0,00	33 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 200,00	39 700,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
6281	Concours divers (cotisations...)	0,00	11 186,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 844,00	0,00	0,00	7 200,00	4 470,00	27 700,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	0,00	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00	12 000,00
6284	Redevances pour services rendus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	31 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	31 000,00

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN

A1

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
62875	Aux communes membres du GFP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00
62876	A un GFP de rattachement	0,00	2 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 500,00
62878	A d'autres organismes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	800,00	0,00	800,00
6288	Autres services extérieurs	0,00	3 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00	4 000,00
63512	Taxes foncières	0,00	2 000,00	24 400,00	0,00	0,00	27 000,00	2 100,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00	65 500,00
63513	Autres impôts locaux	0,00	500,00	5 700,00	0,00	0,00	4 900,00	400,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00	13 500,00
637	Autres impôts, taxes, ...(autres organismes)	0,00	3 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	1 569 201,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 569 201,00
6218	Autre personnel extérieur	0,00	4 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 000,00
6331	Versement de transport	0,00	4 497,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 497,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	0,00	721,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	721,00
6336	Cotisations CNFPT et Centres de gestion	0,00	18 256,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	18 256,00
6338	Autres impôts, taxes , ...sur rémunérations	0,00	2 699,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 699,00
64111	Rémunération principale	0,00	497 787,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	497 787,00
64112	NBI, SFT et indemnité de résidence	0,00	27 564,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	27 564,00
64118	Autres indemnités	0,00	180 302,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	180 302,00
64131	Rémunérations	0,00	269 017,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	269 017,00
64138	Autres indemnités	0,00	77 185,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	77 185,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00	185 487,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	185 487,00
6453	Cotisations aux caisses de retraite	0,00	179 448,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	179 448,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C	0,00	20 667,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 667,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	0,00	57 717,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	57 717,00
6458	Cotisations aux autres organismes sociaux	0,00	6 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 700,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	0,00	2 850,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 850,00
6488	Autres charges	0,00	34 304,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	34 304,00
014	Atténuations de produits	11 931 304,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 036 000,00	2 400,00	13 969 704,00
73916	Prél. contribution pour le redressement des finances publiques	116 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	116 000,00
73918	Autres reversements sur autres impôts locaux ou assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 036 000,00	0,00	2 036 000,00
739211	Attributions de compensation	8 344 822,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 344 822,00
739212	Dotation de solidarité communautaire	2 679 482,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 679 482,00
739223	Fonds de péréquation ressources communales et intercommun	791 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	791 000,00
7398	Reversements, restitutions et prélèvements divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 400,00	2 400,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	89 697,00	0,00	0,00	0,00	430 000,00	43 300,00	0,00	14 800,00	336 761,00	208 488,00	1 123 046,00
651	Redevances pour concessions, brevets, licences, logiciels ..	0,00	4 514,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 500,00	7 014,00
6531	Indemnités	0,00	62 289,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	62 289,00
6532	Frais de mission	0,00	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN

A1

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
6533	Cotisations de retraite	0,00	3 301,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 301,00
6534	Cotisations de sécurité sociale - part patronale	0,00	14 464,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	14 464,00
6535	Formation	0,00	629,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	629,00
6541	Créances admises en non-valeur	0,00	4 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 000,00
65548	Autres contributions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	328 661,00	0,00	328 661,00
657358	Autres groupements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 600,00	1 000,00	7 600,00
6574	Subventions de fonctionnement aux associations et autres ...	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	430 000,00	43 300,00	0,00	14 800,00	1 500,00	204 988,00	694 588,00
66	Charges financières	167 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	167 300,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	170 011,86	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	170 011,86
66112	Intérêts - rattachement des intérêts courus non échus	-2 711,86	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-2 711,86
67	Charges exceptionnelles	4 000,00	18 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	22 500,00
6711	Intérêts moratoires et pénalités sur marchés	4 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 000,00
6718	Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	0,00	1 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	0,00	16 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	16 000,00
678	Autres charges exceptionnelles	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
	Dépenses d'ordre	2 183 207,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 183 207,00
023	Virement à la section d'investissement	1 283 207,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 283 207,00
023	Virement à la section d'investissement	1 283 207,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 283 207,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	900 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	900 000,00
6811	Dotations aux amort. des immos incorporelles et corporelles	900 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	900 000,00

RECETTES

Total recettes de fonctionnement		19 571 087,00	31 875,00	422 000,00	0,00	0,00	120 000,00	105 125,00	0,00	0,00	28 875,00	93 000,00	20 371 962,00
Recettes réelles		19 438 087,00	31 875,00	422 000,00	0,00	0,00	120 000,00	105 125,00	0,00	0,00	28 875,00	93 000,00	20 238 962,00
013	Atténuations de charges	0,00	6 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 500,00
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel	0,00	6 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 500,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	43 125,00	0,00	0,00	0,00	13 000,00	56 125,00
7066	Redevances et droits des services à caractère social	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	40 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	40 000,00
70845	Aux communes membres du GFP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 125,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 125,00
7088	Autres produits d'activités annexes (abonnements et vente d'ou	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	13 000,00	13 000,00
73	Impôts et taxes	15 157 587,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00	15 177 587,00
73111	Taxes foncières et d'habitation	7 824 062,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 824 062,00
73112	Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises	3 704 525,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 704 525,00
73113	Taxe sur les Surfaces Commerciales	110 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	110 000,00

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN

A1

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
73114	Imposition Forfaitaire sur les Entreprises de Réseau	100 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100 000,00
7318	Autres impôts locaux ou assimilés	23 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	23 000,00
7323	Reversement du prélèvement de l'Etat sur le PBJ	1 360 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 360 000,00
7331	Taxe d'enlèvement des ordures ménagères et assimilés	2 036 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 036 000,00
7362	Taxes de séjour	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00
74	Dotations, subventions et participations	4 226 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	62 000,00	0,00	0,00	28 875,00	0,00	4 316 875,00
74126	Dotations de compensation des groupements de communes	3 390 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 390 000,00
74718	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	62 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	62 000,00
7473	Départements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	17 250,00	0,00	17 250,00
74758	Autres groupements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 625,00	0,00	11 625,00
748313	Dotation compensation de la réforme de la taxe professionnelle	720 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	720 000,00
74833	Etat - Compensation au titre de la CET (CVAE et CFE)	6 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 000,00
74835	Etat - Compensation au titre des exonérations de taxe d'habitat	110 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	110 000,00
75	Autres produits de gestion courante	32 000,00	25 375,00	422 000,00	0,00	0,00	120 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	60 000,00	659 375,00
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	422 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	60 000,00	482 000,00
757	Redevances versées par les fermiers et concessionnaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	120 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	120 000,00
758	Produits divers de gestion courante	32 000,00	25 375,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	57 375,00
77	Produits exceptionnels	22 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	22 500,00
7711	Dédits et pénalités perçus	4 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 000,00
773	Mandats annulés (exerc. antérieurs)	16 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	16 000,00
7788	Produits exceptionnels divers	2 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 500,00
	Recettes d'ordre	133 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	133 000,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	133 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	133 000,00
777	Quote-part des subventions d'investissement transférées au co	133 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	133 000,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

IV - ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL FONCTIONNEMENT

IV
A1.1

FONCTION 0 Services généraux des administrations publiques locales

CHAPITRES (1)	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	Total
DEPENSES TOTALES (2)	14 285 811,00	2 087 912,00	16 373 723,00
Dépenses de l'exercice	14 285 811,00	2 087 912,00	16 373 723,00
011 Charges à caractère général	0,00	410 514,00	410 514,00
012 Charges de personnel et frais assimilés	0,00	1 569 201,00	1 569 201,00
014 Atténuations de produits	11 931 304,00	0,00	11 931 304,00
023 Virement à la section d'investissement	1 283 207,00	0,00	1 283 207,00
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	900 000,00	0,00	900 000,00
65 Autres charges de gestion courante	0,00	89 697,00	89 697,00
66 Charges financières	167 300,00	0,00	167 300,00
67 Charges exceptionnelles	4 000,00	18 500,00	22 500,00
RECETTES TOTALES (2)	19 571 087,00	31 875,00	19 602 962,00
Recettes de l'exercice	19 571 087,00	31 875,00	19 602 962,00
013 Atténuations de charges	0,00	6 500,00	6 500,00
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	133 000,00	0,00	133 000,00
73 Impôts et taxes	15 157 587,00	0,00	15 157 587,00
74 Dotations, subventions et participations	4 226 000,00	0,00	4 226 000,00
75 Autres produits de gestion courante	32 000,00	25 375,00	57 375,00
77 Produits exceptionnels	22 500,00	0,00	22 500,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL FONCTIONNEMENT

A1.1

CHAPITRES	Sous-fonction 02		
	020 Administration générale de la collectivité	021 Assemblée locale	023 Information, communication, publicité
DEPENSES TOTALES (2)	1 926 546,00	81 566,00	79 800,00
Dépenses de l'exercice	1 926 546,00	81 566,00	79 800,00
011 Charges à caractère général	330 714,00	0,00	79 800,00
012 Charges de personnel et frais assimil	1 568 818,00	383,00	0,00
014 Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00
023 Virement à la section d'investissemen	0,00	0,00	0,00
042 Opérations d'ordre de transfert entre	0,00	0,00	0,00
65 Autres charges de gestion courante	8 514,00	81 183,00	0,00
66 Charges financières	0,00	0,00	0,00
67 Charges exceptionnelles	18 500,00	0,00	0,00
RECETTES TOTALES (2)	31 875,00	0,00	0,00
Recettes de l'exercice	31 875,00	0,00	0,00
013 Atténuations de charges	6 500,00	0,00	0,00
042 Opérations d'ordre de transfert entre	0,00	0,00	0,00
73 Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00
74 Dotations, subventions et participations	0,00	0,00	0,00
75 Autres produits de gestion courante	25 375,00	0,00	0,00
77 Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL FONCTIONNEMENT

A1.1

FONCTION 1 Sécurité et salubrité publiques

CHAPITRES (1)	11 Sécurité intérieure	Total
DEPENSES TOTALES (2)	58 100,00	58 100,00
Dépenses de l'exercice	58 100,00	58 100,00
011 Charges à caractère général	58 100,00	58 100,00
RECETTES TOTALES (2)	422 000,00	422 000,00
Recettes de l'exercice	422 000,00	422 000,00
75 Autres produits de gestion courante	422 000,00	422 000,00

CHAPITRES (1)	Sous-fonction 11
	114 Autres services de protection civile
CHAPITRES	
DEPENSES TOTALES (2)	58 100,00
Dépenses de l'exercice	58 100,00
011 Charges à caractère général	58 100,00
RECETTES TOTALES (2)	422 000,00
Recettes de l'exercice	422 000,00
75 Autres produits de gestion courante	422 000,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL FONCTIONNEMENT

IV
A1.1

FONCTION 4 Sport et jeunesse

CHAPITRES (1)	41 Sports	Total
DEPENSES TOTALES (2)	490 900,00	490 900,00
Dépenses de l'exercice	490 900,00	490 900,00
011 Charges à caractère général	60 900,00	60 900,00
65 Autres charges de gestion courante	430 000,00	430 000,00
RECETTES TOTALES (2)	120 000,00	120 000,00
Recettes de l'exercice	120 000,00	120 000,00
75 Autres produits de gestion courante	120 000,00	120 000,00

CHAPITRES (1)	Sous-fonction 41
	413 Piscines
CHAPITRES	
DEPENSES TOTALES (2)	490 900,00
Dépenses de l'exercice	490 900,00
011 Charges à caractère général	60 900,00
65 Autres charges de gestion courante	430 000,00
RECETTES TOTALES (2)	120 000,00
Recettes de l'exercice	120 000,00
75 Autres produits de gestion courante	120 000,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL FONCTIONNEMENT

IV
A1.1

FONCTION 5 Interventions sociales et santé

CHAPITRES (1)	52 Interventions sociales	Total
DEPENSES TOTALES (2)	324 644,00	324 644,00
Dépenses de l'exercice	324 644,00	324 644,00
011 Charges à caractère général	281 344,00	281 344,00
65 Autres charges de gestion courante	43 300,00	43 300,00
RECETTES TOTALES (2)	105 125,00	105 125,00
Recettes de l'exercice	105 125,00	105 125,00
70 Produits des services, du domaine et ventes diverses	43 125,00	43 125,00
74 Dotations, subventions et participations	62 000,00	62 000,00

CHAPITRES (1)	Sous-fonction 52
	524 Autres services
CHAPITRES	
DEPENSES TOTALES (2)	324 644,00
Dépenses de l'exercice	324 644,00
011 Charges à caractère général	281 344,00
65 Autres charges de gestion courante	43 300,00
RECETTES TOTALES (2)	105 125,00
Recettes de l'exercice	105 125,00
70 Produits des services, du domaine et v	43 125,00
74 Dotations, subventions et participations	62 000,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

CDC de la Vallée du Garon - 69 - CDC de la Vallée du Garon	BP	2018
--	----	------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 7 Logement

CHAPITRES (1)	70 Services communs	Total
DEPENSES TOTALES (2)	14 800,00	14 800,00
Dépenses de l'exercice	14 800,00	14 800,00
65 Autres charges de gestion courante	14 800,00	14 800,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL FONCTIONNEMENT

IV
A1.1

FONCTION 8 Aménagement et services urbains, environnement

CHAPITRES (1)	81 Services urbains	82 Aménagement urbain	83 Environnement	Total
DEPENSES TOTALES (2)	2 036 000,00	456 826,00	233 961,00	2 726 787,00
Dépenses de l'exercice	2 036 000,00	456 826,00	233 961,00	2 726 787,00
011 Charges à caractère général	0,00	314 826,00	39 200,00	354 026,00
014 Atténuations de produits	2 036 000,00	0,00	0,00	2 036 000,00
65 Autres charges de gestion courante	0,00	142 000,00	194 761,00	336 761,00
RECETTES TOTALES (2)	0,00	0,00	28 875,00	28 875,00
Recettes de l'exercice	0,00	0,00	28 875,00	28 875,00
74 Dotations, subventions et participations	0,00	0,00	28 875,00	28 875,00

CHAPITRES (1)	Sous-fonction 81	Sous-fonction 82		Sous-fonction 83
	812 Collecte et traitement des ordures ménagères	820 Services communs	822 Voirie communale et routes	833 Préservation du milieu naturel
CHAPITRES				
DEPENSES TOTALES (2)	2 036 000,00	151 026,00	305 800,00	233 961,00
Dépenses de l'exercice	2 036 000,00	151 026,00	305 800,00	233 961,00
011 Charges à caractère général	0,00	9 026,00	305 800,00	39 200,00
014 Atténuations de produits	2 036 000,00	0,00	0,00	0,00
65 Autres charges de gestion courante	0,00	142 000,00	0,00	194 761,00
RECETTES TOTALES (2)	0,00	0,00	0,00	28 875,00
Recettes de l'exercice	0,00	0,00	0,00	28 875,00
74 Dotations, subventions et participations	0,00	0,00	0,00	28 875,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL FONCTIONNEMENT

A1.1

FONCTION 9 Action économique

CHAPITRES (1)	90 Interventions économiques	92 Aides à l'agriculture et aux industries	95 Aides au tourisme	Total
DEPENSES TOTALES (2)	196 470,00	80 338,00	106 200,00	383 008,00
Dépenses de l'exercice	196 470,00	80 338,00	106 200,00	383 008,00
011 Charges à caractère général	161 970,00	10 150,00	0,00	172 120,00
014 Atténuations de produits	0,00	0,00	2 400,00	2 400,00
65 Autres charges de gestion courante	34 500,00	70 188,00	103 800,00	208 488,00
RECETTES TOTALES (2)	73 000,00	0,00	20 000,00	93 000,00
Recettes de l'exercice	73 000,00	0,00	20 000,00	93 000,00
70 Produits des services, du domaine et ventes diverses	13 000,00	0,00	0,00	13 000,00
73 Impôts et taxes	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00
75 Autres produits de gestion courante	60 000,00	0,00	0,00	60 000,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL INVESTISSEMENT

IV

A1.2

FONCTION 0 Services généraux des administrations publiques locales

CHAPITRES (1)	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	Total
DEPENSES TOTALES (2)	713 000,00	108 600,00	821 600,00
Dépenses de l'exercice	713 000,00	108 600,00	821 600,00
Non individualisées en opérations	713 000,00	108 600,00	821 600,00
040 Opérations d'ordre de transfert entre sect	133 000,00	0,00	133 000,00
16 Emprunts et dettes assimilées	580 000,00	0,00	580 000,00
20 Immobilisations incorporelles	0,00	30 000,00	30 000,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	43 600,00	43 600,00
23 Immobilisations en cours	0,00	35 000,00	35 000,00
RECETTES TOTALES (2)	3 317 500,00	0,00	3 317 500,00
Recettes de l'exercice	3 317 500,00	0,00	3 317 500,00
Non affectées aux opérations	3 317 500,00	0,00	3 317 500,00
021 Virement de la section de fonctionnemen	1 283 207,00	0,00	1 283 207,00
040 Opérations d'ordre de transfert entre sect	900 000,00	0,00	900 000,00
10 Dotations, fonds divers et réserves	340 000,00	0,00	340 000,00
16 Emprunts et dettes assimilées	794 293,00	0,00	794 293,00

Sous-fonction 02	
020 Administration générale de la	
DEPENSES TOTALES (2)	108 600,00
Dépenses de l'exercice	108 600,00
Non individualisées en opérations	108 600,00
040 Opérations d'ordre de transfert entre sect	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00
20 Immobilisations incorporelles	30 000,00
21 Immobilisations corporelles	43 600,00
23 Immobilisations en cours	35 000,00
RECETTES TOTALES (2)	0,00
Recettes de l'exercice	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

CDC de la Vallée du Garon - 69 - CDC de la Vallée du Garon	BP	2018
--	----	------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

Sous-fonction 02
020 Administration générale de la

Non affectées aux opérations	0,00
021 Virement de la section de fonctionnemen	0,00
040 Opérations d'ordre de transfert entre sect	0,00
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL INVESTISSEMENT

IV

A1.2

FONCTION 1 Sécurité et salubrité publiques

CHAPITRES (1)	11 Sécurité intérieure	Total
DEPENSES TOTALES (2)	540 000,00	540 000,00
Dépenses de l'exercice	540 000,00	540 000,00
Non individualisées en opérations	540 000,00	540 000,00
21 Immobilisations corporelles	10 000,00	10 000,00
23 Immobilisations en cours	530 000,00	530 000,00
RECETTES TOTALES (2)	200 000,00	200 000,00
Recettes de l'exercice	200 000,00	200 000,00
Non affectées aux opérations	200 000,00	200 000,00
13 Subventions d'investissement (sauf 138)	200 000,00	200 000,00

CHAPITRES (1)	Sous-fonction 11
	114 Autres services de protection civile
DEPENSES TOTALES (2)	540 000,00
Dépenses de l'exercice	540 000,00
Non individualisées en opérations	540 000,00
21 Immobilisations corporelles	10 000,00
23 Immobilisations en cours	530 000,00
RECETTES TOTALES (2)	200 000,00
Recettes de l'exercice	200 000,00
Non affectées aux opérations	200 000,00
13 Subventions d'investissement (sauf 138)	200 000,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL INVESTISSEMENT

IV
A1.2

FONCTION 4 Sport et jeunesse

CHAPITRES (1)	41 Sports	Total
DEPENSES TOTALES (2)	25 000,00	25 000,00
Dépenses de l'exercice	25 000,00	25 000,00
Non individualisées en opérations	25 000,00	25 000,00
23 Immobilisations en cours	25 000,00	25 000,00

CHAPITRES (1)	Sous-fonction 41
	413 Piscines
DEPENSES TOTALES (2)	25 000,00
Dépenses de l'exercice	25 000,00
Non individualisées en opérations	25 000,00
23 Immobilisations en cours	25 000,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL INVESTISSEMENT

IV

A1.2

FONCTION 5 Interventions sociales et santé

CHAPITRES (1)	52 Interventions sociales	Total
DEPENSES TOTALES (2)	28 500,00	28 500,00
Dépenses de l'exercice	28 500,00	28 500,00
Non individualisées en opérations	28 500,00	28 500,00
16 Emprunts et dettes assimilées	9 000,00	9 000,00
21 Immobilisations corporelles	19 500,00	19 500,00
RECETTES TOTALES (2)	9 000,00	9 000,00
Recettes de l'exercice	9 000,00	9 000,00
Non affectées aux opérations	9 000,00	9 000,00
16 Emprunts et dettes assimilées	9 000,00	9 000,00

CHAPITRES (1)	Sous-fonction 52
	524 Autres services
DEPENSES TOTALES (2)	28 500,00
Dépenses de l'exercice	28 500,00
Non individualisées en opérations	28 500,00
16 Emprunts et dettes assimilées	9 000,00
21 Immobilisations corporelles	19 500,00
RECETTES TOTALES (2)	9 000,00
Recettes de l'exercice	9 000,00
Non affectées aux opérations	9 000,00
16 Emprunts et dettes assimilées	9 000,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL INVESTISSEMENT

IV
A1.2

FONCTION 7 Logement

CHAPITRES (1)	72 Aide au secteur locatif	73 Aide à l'accession à la propriété	Total
DEPENSES TOTALES (2)	405 000,00	45 000,00	450 000,00
Dépenses de l'exercice	405 000,00	45 000,00	450 000,00
Non individualisées en opérations	405 000,00	45 000,00	450 000,00
204 Subventions d'équipement versées	405 000,00	45 000,00	450 000,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL INVESTISSEMENT

IV

A1.2

FONCTION 8 Aménagement et services urbains, environnement

CHAPITRES (1)	82 Aménagement urbain	Total
DEPENSES TOTALES (2)	1 615 000,00	1 615 000,00
Dépenses de l'exercice	1 615 000,00	1 615 000,00
Non individualisées en opérations	1 615 000,00	1 615 000,00
041 Opérations patrimoniales	85 000,00	85 000,00
20 Immobilisations incorporelles	35 000,00	35 000,00
21 Immobilisations corporelles	285 000,00	285 000,00
23 Immobilisations en cours	1 140 000,00	1 140 000,00
4581 Opérations sous mandat	70 000,00	70 000,00
RECETTES TOTALES (2)	228 600,00	228 600,00
Recettes de l'exercice	228 600,00	228 600,00
Non affectées aux opérations	228 600,00	228 600,00
041 Opérations patrimoniales	85 000,00	85 000,00
13 Subventions d'investissement (sauf 138)	73 600,00	73 600,00
4582 Opérations sous mandat	70 000,00	70 000,00

CHAPITRES (1)	Sous-fonction 82	
	822 Voirie communale et routes	824 Autres opérations d'aménagement
DEPENSES TOTALES (2)	1 375 000,00	240 000,00
Dépenses de l'exercice	1 375 000,00	240 000,00
Non individualisées en opérations	1 375 000,00	240 000,00
041 Opérations patrimoniales	85 000,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles	35 000,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	285 000,00	0,00
23 Immobilisations en cours	900 000,00	240 000,00
4581 Opérations sous mandat	70 000,00	0,00
RECETTES TOTALES (2)	228 600,00	0,00
Recettes de l'exercice	228 600,00	0,00
Non affectées aux opérations	228 600,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

CDC de la Vallée du Garon - 69 - CDC de la Vallée du Garon	BP	2018
--	----	------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

	Sous-fonction 82	
	822 Voirie communale et routes	824 Autres opérations d'aménagement
041 Opérations patrimoniales	85 000,00	0,00
13 Subventions d'investissement (sauf 138)	73 600,00	0,00
4582 Opérations sous mandat	70 000,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL INVESTISSEMENT

IV

A1.2

FONCTION 9 Action économique

CHAPITRES (1)	90 Interventions économiques	92 Aides à l'agriculture et aux industries agro-alimentaires	Total
DEPENSES TOTALES (2)	263 000,00	20 000,00	283 000,00
Dépenses de l'exercice	263 000,00	20 000,00	283 000,00
Non individualisées en opérations	263 000,00	20 000,00	283 000,00
16 Emprunts et dettes assimilées	8 000,00	0,00	8 000,00
20 Immobilisations incorporelles	90 000,00	10 000,00	100 000,00
204 Subventions d'équipement versées	50 000,00	0,00	50 000,00
21 Immobilisations corporelles	65 000,00	10 000,00	75 000,00
23 Immobilisations en cours	50 000,00	0,00	50 000,00
RECETTES TOTALES (2)	8 000,00	0,00	8 000,00
Recettes de l'exercice	8 000,00	0,00	8 000,00
Non affectées aux opérations	8 000,00	0,00	8 000,00
16 Emprunts et dettes assimilées	8 000,00	0,00	8 000,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

CDC de la Vallée du Garon - 69 - CDC de la Vallée du Garon	BP	2018
--	----	------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE CREDITS DE TRESORERIE (1)	A2.1

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
519 Crédits de trésorerie (Total)						

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)

A2.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembt	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé partiel O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					10 969 479,78									
1641 Emprunts en euros (total)					10 969 479,78									
MIN277954EUR/02	DEXIA CREDIT LOCAL	15/06/2001		01/05/2012	476 136,84	F		5.82	2.33648		T	X	N	A-1
AR012476	CAISSE EPARGNE RHONE ALPES LYON	01/01/2005		25/06/2006	500 000,00	F		3.5	3.26233		A	X	N	A-1
MIN277960EUR/02	DEXIA CREDIT LOCAL	15/11/2011		01/12/2012	72 593,50	V	EURIBOR	2.04	0.75455		A	X	N	A-1
MIN277960EUR/02	DEXIA CREDIT LOCAL	15/10/2011		01/11/2012	420 749,44	V	EURIBOR	2.12	2.16751		A	X	N	A-1
0000021/001	AGENCE FRANCE LOCALE	30/07/2015		20/12/2016	2 000 000,00	F		2.025	2.05536		A	C	N	A-1
A0115066	CAISSE EPARGNE RHONE ALPES LYON	27/04/2015		25/10/2015	2 000 000,00	F		1.82	1.83437		T	X	N	A-1
0000137/001	AGENCE FRANCE LOCALE	04/03/2016		20/03/2017	1 000 000,00	F		1.615	1.61591		A	X	N	A-1
9811270 - 43399	CAISSE EPARGNE RHONE ALPES LYON	11/10/2016		25/01/2017	2 500 000,00	F		0.98	0.96588		A	X	O	A-1
MIN512633EUR	LA BANQUE POSTALE	02/03/2016		01/10/2017	2 000 000,00	F		1.76	1.73721		A	X	O	A-1
Total général					10 969 479,78									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)

A2.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et Dettes au 01/01/2018											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/2018	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuités de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau du taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (16)	
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		9 624 620,60					574 350,84	165 327,20	0,00	53 259,25
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		9 624 620,60					574 350,84	165 327,20	0,00	53 259,25
MIN277954EUR/02	N	0,00		343 406,91	9,33	F		2.33648	27 929,13	19 384,07	0,00	3 043,50
AR012476	N	0,00		118 541,47	2,42	F		3.26233	38 162,54	4 148,95	0,00	1 453,52
MIN277960EUR/02	N	0,00		35 987,94	6,92	V	EURIBOR	0.75455	6 582,90	62,03	0,00	4,30
MIN277960EUR/02	N	0,00		210 883,21	6,83	V	EURIBOR	2.16751	38 166,18	128,29	0,00	610,27
0000021/001	N	0,00		1 733 333,34	12,92	F		2.05536	133 333,33	35 587,50	0,00	1 003,75
A0115066	N	0,00		1 809 524,82	17,50	F		1.83437	87 186,00	32 340,56	0,00	5 746,87
0000137/001	N	0,00		957 241,83	18,17	F		1.61591	43 448,71	15 459,46	0,00	11 519,25
9811270 - 43399	N	0,00		2 500 000,00	19,00	F		0.96588	113 759,47	24 500,00	0,00	21 826,15
MIN512633EUR	N	0,00		1 915 701,08	18,75	F		1.73721	85 782,58	33 716,34	0,00	8 051,64
Total général		0,00		9 624 620,60					574 350,84	165 327,20	0,00	53 259,25

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner le ou les index utilisés sur l'année.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. S'agissant du niveau de taux, pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

A2.3

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/2018 (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00									0,00	0,00	0,00 %
Barrière simple (B)														
Option d'échange (C)														
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
Autres types de structures (F)														
TOTAL GENERAL		0,00	0,00									0,00	0,00	0,00 %

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) Capital restant dû : En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

A2.4

Indices sous-jacents		(1) Indices en euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	9					
	% de l'encours	100,00%					
	Montant en euros	9 624 620,60					
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/2018 après opérations de couverture éventuelles.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

A2.5

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date du début contrat	Date de fin du contrat	périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Total													

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (*cap, floor, tunnel, swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV - ANNEXES

IV

**ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)**

A2.5

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Total									

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

A2.6

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dettes en capital à l'origine (2)	Dettes en capital au - / - / N	Annuité au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL					
<u>Après des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Après des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires</u> (ex : émissions publiques ou privées)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	A2.7

(issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

CHOIX DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE			Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R.2321-1 du CGCT) : 762,25€			28/03/2017
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
Linéaire	205 Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques	2	20/01/1998
Linéaire	2183 Matériel de bureau et matériel informatique	4	20/01/1998
Linéaire	2184 Mobilier	10	20/01/1998
Linéaire	2182 Matériel de transport	5	27/03/2002
Linéaire	2132 Immeubles de rapport	25	04/12/2006
Linéaire	21728 Immobilisations reçues au titre d'une mise à disposition	15	04/12/2006
Linéaire	2181 Installations générales, agencements et aménagements divers	15	04/12/2006
Linéaire	202 Frais réalisation documents urbanisme et numérisation cadast	10	27/03/2012
Linéaire	2031 Frais d'études	5	27/03/2012
Linéaire	2032 Frais de recherche et de développement	5	27/03/2012
Linéaire	2033 Frais d'insertion	5	27/03/2012
Linéaire	2041411 Communes - Subv. d'équipement versées aux org. Publics	5	27/03/2012
Linéaire	20414113 Communes - Subv. d'équipement versées aux org. Publics	30	27/03/2012
Linéaire	2041412 Communes - Subv. d'équipement versées aux org. Publics	10	27/03/2012
Linéaire	20422 Subv. d'équipement versées aux personnes de droit privé	15	27/03/2012
Linéaire	20423 Subv. d'équipement versées aux personnes de droit privé	30	27/03/2012
Linéaire	2188 Autres immobilisations corporelles	6	27/03/2012

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
ETAT DES PROVISIONS

A4

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
TOTAL						

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès...; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement...)

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETALEMENT DES PROVISIONS (1)	A5

Nature de la provision	Objet	Montant total de la provision	Durée (année)	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		713 000,00	713 000,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		580 000,00	580 000,00
1641	Emprunts en euros	580 000,00	580 000,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		133 000,00	133 000,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	133 000,00	133 000,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	713 000,00	0,00	D001 0,00	713 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES

A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		2 523 207,00	III 2 523 207,00
Ressources propres externes de l'année (a)		340 000,00	340 000,00
10222	Dotations, fonds divers et réserves	340 000,00	340 000,00
Ressources propres internes de l'année (b)(3)		2 183 207,00	2 183 207,00
28031	Amortissements des frais d'études	43 859,16	43 859,16
28033	Amortissement de frais d'insertion	3 611,35	3 611,35
28041511	GFP de rattachement - Biens mobiliers, matériel et études	569,00	569,00
280422	Privé - Bâtiments et installations	200 890,67	200 890,67
28051	Concessions et droits similaires	26 086,50	26 086,50
28128	Autres agencements et aménagements de terrains	149 326,75	149 326,75
28132	Immeubles de rapport	186 012,00	186 012,00
28135	Installat° générales, agencements, aménagement des construct°	407,00	407,00
28138	Autres constructions	420,00	420,00
28145	Installations générales, agencements et aménagements	279,00	279,00
28152	Installations de voirie	3 239,00	3 239,00
281534	Réseaux d'électrification	716,00	716,00
281538	Autres réseaux	1 148,00	1 148,00
281568	Autre matériel et outillage d'incendie et de défense civile	363,00	363,00
281571	Matériel roulant	4 014,00	4 014,00
281578	Autre matériel et outillage de voirie	2 542,71	2 542,71
28158	Autres installations, matériel et outillage techniques	22 654,57	22 654,57
281728	Autres agencements et aménagements	1 751,00	1 751,00
281751	Réseaux de voirie	205 554,14	205 554,14
281752	Installations de voirie	15,00	15,00
28181	Installations générales, agencements et aménagements divers	706,00	706,00
28182	Matériel de transport	2 659,00	2 659,00
28183	Matériel de bureau et matériel informatique	24 185,82	24 185,82
28184	Mobilier	14 472,00	14 472,00
28188	Autres immobilisations corporelles	4 518,33	4 518,33
024	Produits de cessions	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	1 283 207,00	1 283 207,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4)(5)	Solde d'exécution R001 (4)(5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	2 523 207,00	0,00	0,00	0,00	2 523 207,00

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 713 000,00
Ressources propres disponibles	IV 2 523 207,00
Solde	V = IV - II (6) + 1 810 207,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrive uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN

A7.2.1

ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM - SECTION DE FONCTIONNEMENT

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

DEPENSES (1)			RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant	Article (2)	Libellé (2)	Montant
014	Atténuations de produits	2 036 000,00	Recettes issues de la TEOM		
73918	Autres reversements sur autres impôts locaux ou é	2 036 000,00	Dotations et participations reçues		
			Autres recettes de fonctionnement éventuelles		
	Total des dépenses réelles	2 036 000,00		Total des recettes réelles	0,00
	Total des dépenses d'ordre	0,00		Total des recettes d'ordre	0,00
	TOTAL GENERAL	2 036 000,00		TOTAL GENERAL	0,00

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L.2313-1 du CGCT ;

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(3) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM - SECTION D'INVESTISSEMENT

Ax.2.2

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

DEPENSES (1)			RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant	Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Remboursement d'emprunts et dettes assimilés			Souscription d'emprunts et dettes assimilés	
	Acquisitions d'immobilisations			Dotations et subventions reçues	
	Opérations d'équipement				
	Autres dépenses éventuelles			Autres recettes éventuelles	
	Opérations pour compte de tiers			Opérations pour compte de tiers	
	Total des dépenses réelles			Total des recettes réelles	
	Total des dépenses d'ordre			Total des recettes d'ordre	
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES			TOTAL GENERAL DES RECETTES	

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L.2313-1 du CGCT ;

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(3) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

A8

A8 - ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL							

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I - (II+III)

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
TOTAL							

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I - (II+III)

CDC de la Vallée du Garon - 69 - CDC de la Vallée du Garon	BP	2018
--	----	------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)	A9

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération :	Intitulé de l'opération :			Date de la délibération :	
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)					
Dépenses nettes (a-c)					
RECETTES (b)					
Recettes nettes (b-d)					

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.

(5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(7) Indiquer le chapitre

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT

B1.1

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L.2313-1 6°, L.5211-36 et L.5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/2018	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					2 870 739,05	2 515 643,17										43 850,26	62 836,62	
SESAME AUTISME	2001	P	Création d'un institut Sésame Autisme MONTAGNY	EPA CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	457 347,05	210 447,18	8,67	A	R	4,2	R		1,95			8 838,78	20 338,29	
CITE NOUVELLE	2014	X	MILLERY - Acquisition 16 logements Les Coutagnières (Hte Valois)	EPA CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	69 500,00	65 176,38	45,67	A	F	1,05	F		0,55			684,35	1 109,43	
SEMCODA	2014	X	MONTAGNY - Construction logements - Place Sourzy - GE007	EPA CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	39 900,00	37 981,27	45,83	A	F	2,05	F		0,55			778,62	504,51	
CITE NOUVELLE	2014	X	MILLERY - Acquisition 16 logements Les Coutagnières (Hte Valois)	EPA CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	157 500,00	144 543,03	35,67	A	F	1,05	F		0,55			1 517,70	3 324,72	
HMF EN RHONE ALPES	2014	X	CHAPONOST - Acquisition 13 logements - Le Quietis 5av de Moulin	EPA CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	91 436,50	86 803,66	36,67	A	F	2,0	F		1,75			1 736,07	1 606,46	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT

B1.1

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L.2313-1 6°, L.5211-36 et L.5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/2018	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
HMF EN RHONE ALPES	2014	X	CHAPONOST - Acquisition 13 logements - Le Quietis 5av de Moulin	EPA CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	41 374,50	39 308,34	36,67	A	F	2,07	F		1,82			813,68	717,43	
HMF EN RHONE ALPES	2014	X	CHAPONOST - Acquisition 13 logements - Le Quietis 5av de Moulin	EPA CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	97 508,50	94 046,49	46,67	A	F	2,07	F		1,82			1 946,76	1 202,11	
3F IMMOBILIERE	2015	P	CHAPONOST - Construction 3 logements rue Denis Garby - GE019	EPA CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	82 100,00	79 763,63	47,83	A	F	1,35	F		1,35			1 076,81	1 191,89	
3F IMMOBILIERE	2015	P	CHAPONOST - Construction 3 logements rue Denis Garby - GE019	EPA CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	131 273,00	126 245,95	37,83	A	F	1,35	F		1,35			1 704,32	2 564,54	
ALLIADE HABITAT	2015	X	MONTAGNY - Construction 12 logements - 81 rue du Sourzy - GE018	EPA CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	74 989,00	72 355,31	46,67	A	F	2,11	F		1,86			1 526,70	915,20	
ALLIADE HABITAT	2015	X	MONTAGNY - Construction 12 logements - 81 rue du Sourzy - GE018	EPA CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	73 410,50	68 679,27	36,67	A	F	0,8	F		0,55			549,43	1 602,38	
ALLIADE HABITAT	2015	X	MONTAGNY - Construction 12 logements - 81 rue du Sourzy - GE018	EPA CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	154 275,00	148 064,21	46,67	A	F	1,6	F		1,35			2 369,03	2 136,86	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT

B1.1

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L.2313-1 6°, L.5211-36 et L.5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/2018	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
ALLIADE HABITAT	2015	X	MONTAGNY - Construction 12 logements - 81 rue du Sourzy - GE018	EPA CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	236 128,50	223 143,38	36,67	A	F	1,6	F	1,35				3 570,29	4 467,62	
ALLIADE HABITAT	2015	X	MONTAGNY - Construction 12 logements - 81 rue du Sourzy - GE018	EPA CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	65 241,00	62 009,99	36,67	A	F	2,11	F	1,86				1 308,41	1 122,77	
ALLIADE HABITAT	2015	X	VOURLES - Construction 2 logements - rue des Vallières - GE017	EPA CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	82 584,00	79 259,33	46,33	A	C	Livret A	1,6	C	Livret A	1,35	Livret A	1 268,15	1 143,87	
VILOGIA	2015	X	BRIGNAIS - Construction de 17 logements - rue GdeGaulle - GE015	EPA CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	18 215,50	17 617,66	47,08	A	F	0,8	F	0,55				140,94	302,51	
VILOGIA	2015	X	BRIGNAIS - Construction de 17 logements - rue GdeGaulle - GE015	EPA CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	661 334,00	637 281,63	37,08	A	F	1,6	F	1,35				10 196,51	12 315,57	
VILOGIA	2015	X	BRIGNAIS - Construction de 17 logements - rue GdeGaulle - GE015	EPA CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	80 282,00	78 144,50	47,08	A	F	1,6	F	1,35				1 250,31	1 094,47	
VILOGIA	2015	X	BRIGNAIS - Construction de 17 logements - rue GdeGaulle - GE015	EPA CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	172 638,50	165 250,52	37,08	A	F	0,8	F	0,55				1 322,00	3 738,38	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT

B1.1

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L.2313-1 6°, L.5211-36 et L.5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/2018	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
ALLIADE HABITAT	2015	X	MONTAGNY - Construction 12 logements - 81 rue du Sourzy - GE018	EPA CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	52 240,00	49 615,00	36,67	A	F	2,04	F	1,79			1 012,15	910,94		
ALLIADE HABITAT	2015	X	MONTAGNY - Construction 12 logements - 81 rue du Sourzy - GE018	EPA CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	31 461,50	29 906,44	46,67	A	F	0,8	F	0,55			239,25	526,67		
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					11 893 780,05	11 223 829,20									182 401,67	208 629,30		
ICF SUD EST MEDITERRANEE	2011	P	MILLERY - Construction 6 logmts - Rue du Rave/Route de Frontigny	EPA CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	73 387,50	73 387,50	23,17	A	R	2,366	R	1,35			1 736,35	0,00		
ICF SUD EST MEDITERRANEE	2011	P	MILLERY - Construction 6 logmts - Rue du Rave/Route de Frontigny	EPA CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	336 770,00	336 770,00	28,17	A	R	2,35	R	1,35			7 914,10	0,00		
ICF SUD EST MEDITERRANEE	2011	X	MILLERY - Construction 6 logmts - Rue du Rave/Route de Frontigny	EPA CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	159 924,50	137 851,81	23,17	A	R	2,89	R	1,88			3 983,92	4 059,72		
HMF EN RHONE ALPES	2011	P	BRIGNAIS - Réhabilitation 50 logmts - Rue Moulin/d'Aslace - GE00	EPA CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	37 162,50	26 400,33	13,17	A	R	2,39	R	1,35			630,97	1 825,22		

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT

B1.1

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L.2313-1 6°, L.5211-36 et L.5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/2018	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
HMF EN RHONE ALPES	2012	P	CHAPONOST - Acq foncière : construction 17 logmts - Av Paul Doum	EPA CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	202 750,50	184 674,10	44,75	A	R	Livret A	2,6	R	Livret A	1,35	Livret A	4 801,53	3 669,69	
HMF EN RHONE ALPES	2012	P	VOURLES - Réhabilitation de logmts - Rue Vernay - GE006	EPA CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	17 357,00	13 178,69	14,08	A	F		2,85	F		1,35		375,59	848,24	
HMF EN RHONE ALPES	2012	P	CHAPONOST - Construction 17 logmts - Av Paul Doumer - GE004	EPA CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	635 046,00	562 418,62	34,75	A	R	Livret A	2,4	R	Livret A	1,15	Livret A	13 498,05	14 744,08	
HMF EN RHONE ALPES	2013	P	CHAPONOST - Construction 3 logmts - Av Paul Doumer - GE004	EPA CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	96 548,50	85 506,68	34,75	A	R	Livret A	1,6	R	Livret A	0,35	Livret A	1 368,11	2 241,60	
RHONE SAONE HABITAT	2013	X	MILLERY - Acquisition 11 logements rue Haute Valois - GE014	Entreprise CREDIT COOPERATIF	30 443,50	22 878,73	10,67	T	C	Livret A	2,36	C	Livret A	2,36	Livret A	523,26	1 892,62	
HMF EN RHONE ALPES	2013	X	VOURLES - Acq foncière : construction 3 logmts - Rue Vernay - GE	EPA CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	28 338,00	27 043,53	44,83	A	F		2,05	F		0,55		554,39	287,69	
HMF EN RHONE ALPES	2013	X	VOURLES - Construction 3 logements - Rue Vernay - GE005	EPA CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	150 208,00	138 936,30	34,83	A	F		1,85	F		0,35		2 570,32	2 456,42	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT

B1.1

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L.2313-1 6°, L.5211-36 et L.5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/2018	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
HMF EN RHONE ALPES	2013	X	VOURLES - Acq foncière : construction 6 logements - Rue Vernay -	EPA CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	56 835,00	54 989,80	44,83	A	F	2,85	F		1,35			1 567,21	431,37	
HMF EN RHONE ALPES	2013	X	VOURLES - Construction 6 logements - Rue Vernay - GE005	EPA CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	229 011,50	215 114,15	34,83	A	F	2,65	F		1,15			5 700,52	3 137,60	
HMF EN RHONE ALPES	2013	P	CHAPONOST - Acq foncière : construction 17 logmts - Av Paul Doum	EPA CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	34 270,00	31 214,63	44,75	A	R	Livret A	1,8	R	Livret A	0,55	Livret A	561,86	620,27	
SEMCODA	2014	X	MONTAGNY - Construction logements - Place Sourzy - GE007	EPA CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	96 795,50	90 256,95	35,83	A	F	2,05	F		0,55			1 850,27	1 719,26	
SEMCODA	2014	X	MONTAGNY - Construction logements - Place Sourzy - GE007	EPA CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	78 265,50	73 783,28	35,83	A	F	2,85	F		1,35			2 102,82	1 201,52	
SEMCODA	2014	X	MONTAGNY - Construction logements - Place Sourzy - GE007	EPA CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	82 450,00	79 261,00	45,83	A	F	2,85	F		1,35			2 258,94	854,85	
SEMCODA	2014	P	MONTAGNY - Acquisition 14 logements PSLA - Rue des Anciens Comba	SA CAISSE EPARGNE RHONE ALPES LYON	968 266,05	968 266,05	26,25	T	V	EURIBOR	2,409	V	EURIBOR		EURIBOR	0,00	0,00	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT

B1.1

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L.2313-1 6°, L.5211-36 et L.5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/2018	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
SEMCODA	2014	X	MONTAGNY - Acquisition 6 logements Anciens Combattants - GE011	EPA CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	44 800,00	42 996,44	46,92	A	F	1,6	F		1,35			687,94	620,53	
CITE NOUVELLE	2014	X	MILLERY - Acquisition 16 logements Les Coutagnières (Hte Valois)	EPA CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	310 000,00	294 283,74	45,67	A	F	1,85	F		1,35			5 444,25	4 112,45	
CITE NOUVELLE	2014	X	MILLERY - Acquisition 16 logements Les Coutagnières (Hte Valois)	EPA CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	540 000,00	502 024,22	35,67	A	F	1,85	F		1,35			9 287,45	9 937,06	
RHONE SAONE HABITAT	2014	X	MILLERY - Acquisition 11 logements rue Haute Valois - GE014	EPA CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	210 735,50	195 159,62	35,83	A	F	1,6	F		1,35			3 122,55	4 050,97	
RHONE SAONE HABITAT	2014	X	MILLERY - Acquisition 11 logements rue Haute Valois - GE014	EPA CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	153 315,00	145 019,30	45,83	A	F	1,6	F		1,35			2 320,31	2 157,54	
RHONE SAONE HABITAT	2014	X	MILLERY - Acquisition 11 logements rue Haute Valois - GE014	EPA CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	73 204,00	66 961,12	35,83	A	F	0,8	F		0,8			535,69	1 612,40	
RHONE SAONE HABITAT	2014	X	MILLERY - Acquisition 11 logements rue Haute Valois - GE014	EPA CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	36 901,00	34 459,33	45,83	A	F	0,8	F		0,55			275,67	622,68	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT

B1.1

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L.2313-1 6°, L.5211-36 et L.5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/2018	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
ICF SUD EST MEDITERRANEE	2014	X	CHAPONOST - Acquisition 22 logements- Rue A. Devienne - GE012	EPA CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	111 590,00	100 354,56	30,83	A	F	0,8	F		0,55			802,84	2 865,26	
SEMCODA	2014	X	MONTAGNY - Acquisition 6 logements Anciens Combattants - GE011	EPA CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	101 472,50	95 892,33	36,92	A	F	1,6	F		1,35			1 534,28	1 919,89	
SEMCODA	2014	X	MONTAGNY - Acquisition 6 logements Anciens Combattants - GE011	EPA CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	71 499,50	66 891,46	36,92	A	F	0,8	F		0,55			535,13	1 560,66	
3F IMMOBILIERE	2014	X	CHAPONOST - Acq foncière : construction 8 logts - Rue Favre Garin	EPA CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	104 809,00	99 425,32	45,58	A	R	Livret A	1,8	R	Livret A	0,55	Livret A	1 789,66	1 407,02	
3F IMMOBILIERE	2014	X	CHAPONOST - Acq foncière : construction 23 logts - Rue Favre Garin	EPA CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	361 698,50	346 707,44	45,58	A	R	Livret A	2,6	R	Livret A	1,35	Livret A	9 014,39	3 994,50	
3F IMMOBILIERE	2014	X	CHAPONOST - Construction 23 logmts - Rue Favre Garin - GE003	EPA CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	668 860,50	617 403,63	30,58	A	R	Livret A	2,4	R	Livret A	1,15	Livret A	14 817,69	13 645,22	
3F IMMOBILIERE	2014	X	CHAPONOST - Construction 8 logts - Rue Favre Garin - GE003	EPA CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	193 814,50	176 713,26	30,58	A	R	Livret A	1,6	R	Livret A	0,35	Livret A	2 827,41	4 447,68	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT

B1.1

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L.2313-1 6°, L.5211-36 et L.5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/2018	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
SEMCODA	2014	X	MONTAGNY - Acquisition 6 logements Anciens Combattants - GE011	EPA CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	19 550,00	18 583,69	46,92	A	F	0,8	F	0,55			148,67	327,27		
ICF SUD EST MEDITERRANEE	2014	X	CHAPONOST - Acquisition 22 logements- Rue A. Devienne - GE012	EPA CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	601 379,50	548 316,73	30,83	A	F	1,6	F	1,35			8 773,07	13 800,53		
ALLIADE HABITAT	2014	X	CHAPONOST - Acquisition 28 logements -rue Chapard - GE013	EPA CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	191 253,50	180 905,00	45,83	A	F	1,6	F	1,35			2 894,48	2 691,43		
ALLIADE HABITAT	2014	X	CHAPONOST - Acquisition 28 logements -rue Chapard - GE013	EPA CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	61 906,50	56 565,44	35,83	A	F	0,8	F	0,55			452,52	1 362,08		
ALLIADE HABITAT	2014	X	CHAPONOST - Acquisition 28 logements -rue Chapard - GE013	EPA CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	29 648,50	27 686,70	45,83	A	F	0,8	F	0,55			221,49	500,30		
ALLIADE HABITAT	2014	X	CHAPONOST - Acquisition 28 logements -rue Chapard - GE013	EPA CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	31 878,00	29 768,71	45,83	A	F	0,8	F	0,55			238,15	537,91		
ALLIADE HABITAT	2014	X	CHAPONOST - Acquisition 28 logements -rue Chapard - GE013	EPA CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	168 989,00	154 409,25	35,83	A	F	0,8	F	0,55			1 235,27	3 718,13		
ALLIADE HABITAT	2014	X	CHAPONOST - Acquisition 28 logements -rue Chapard - GE013	EPA CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	1 100 475,50	1 019 137,07	35,83	A	F	1,6	F	1,35			16 306,19	21 154,45		

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT

B1.1

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L.2313-1 6°, L.5211-36 et L.5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/2018	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
RHONE SAONE HABITAT	2014	X	MILLERY - Acquisition 11 logements rue Haute Valois - GE014	Entreprise CREDIT COOPERATIF	29 249,50	24 255,26	11,58	T	F	3,85	F	3,85			909,98	1 666,06		
HMF EN RHONE ALPES	2014	X	CHAPONOST - Acquisition 13 logements - Le Quietis 5av de Moulin	EPA CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	40 363,00	38 367,95	46,75	A	F	0,8	F	0,55			306,94	675,69		
HMF EN RHONE ALPES	2014	X	CHAPONOST - Acquisition 13 logements - Le Quietis 5av de Moulin	EPA CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	216 478,50	204 573,95	36,75	A	F	1,6	F	1,35			3 273,18	4 095,84		
HMF EN RHONE ALPES	2014	X	VOURLES - Construction logmts - 10 Rue JM Chevalier (Rés Coeur V	EPA CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	47 137,50	45 091,94	45,92	A	R	1,55	R	0,55			698,93	546,89		
HMF EN RHONE ALPES	2014	X	VOURLES - Construction logmts - 10 Rue JM Chevalier (Rés Coeur V	EPA CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	118 995,00	111 396,24	35,92	A	R	1,55	R	0,55			1 726,64	2 020,61		
HMF EN RHONE ALPES	2014	X	CHAPONOST - Acquisition 13 logements - Le Quietis 5av de Moulin	EPA CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	70 635,00	66 082,67	36,75	A	F	0,8	F	0,55			528,66	1 541,79		
HMF EN RHONE ALPES	2014	X	CHAPONOST - Acquisition 13 logements - Le Quietis 5av de Moulin	EPA CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	182 244,00	174 907,25	46,75	A	F	1,6	F	1,35			2 798,52	2 524,25		

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT

B1.1

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L.2313-1 6°, L.5211-36 et L.5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/2018	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
HMF EN RHONE ALPES	2014	X	VOURLES - Construction logmts - 10 Rue JM Chevalier (Rés Coeur V	EPA CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	349 755,50	331 664,58	35,92	A	R	2,35	R	1,35				7 794,12	4 951,08	
HMF EN RHONE ALPES	2014	X	VOURLES - Construction logmts - 10 Rue JM Chevalier (Rés Coeur V	EPA CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	183 500,50	177 684,68	45,92	A	R	2,35	R	1,35				4 175,59	1 612,83	
SEMCODA	2015	X	MONTAGNY - Amélioration 1 logt - Rue du Suel - GE021	EPA CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	34 700,00	33 437,98	37,50	A	C	Livret A	1,6	C	Livret A	1,35	Livret A	535,01	646,19	
SEMCODA	2015	X	MONTAGNY - Amélioration 1 logt - Rue du Suel - GE021	EPA CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	27 700,00	26 962,49	47,50	A	C	Livret A	1,6	C	Livret A	1,35	Livret A	431,40	377,63	
ALLIADE HABITAT	2015	X	VOURLES - Construction 2 logements - rue des Vallières - GE017	EPA CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	34 222,00	32 340,07	36,33	A	C	Livret A	1,6	C	Livret A	1,35	Livret A	517,44	647,49	
SEMCODA	2016	X	MONTAGNY - Acquisition amelioration de 4 logt - Chemin du cimeti	EPA CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	48 550,00	47 863,82	48,08	A	C	Livret A	1,35	C	Livret A	1,35	Livret A	646,16	695,44	
SEMCODA	2016	X	MONTAGNY - Acquisition amelioration de 4 logt - Chemin du cimeti	EPA CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	28 616,50	27 974,94	38,25	A	C	Livret A	0,55	C	Livret A	0,55	Livret A	153,86	645,09	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT

B1.1

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L.2313-1 6°, L.5211-36 et L.5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/2018	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
SEMCODA	2016	X	MONTAGNY - Acquisition amelioration de 4 logt - Chemin du cimeti	EPA CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	100 083,00	98 179,53	38,08	A	C	Livret A	1,35	C	Livret A	1,35	Livret A	1 325,42	1 929,17	
SEMCODA	2016	X	MONTAGNY - Acquisition amelioration de 4 logt - Chemin du cimeti	EPA CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	12 200,00	11 987,44	49,00	M	C	Livret A	0,55	C	Livret A	0,55	Livret A	65,39	213,73	
FONCIERE D HABITAT ET HUMANISME	2016	X	CHAPONOST - Réhabilitation de 1 logt - 22 Av Devienne - GE020	EPA CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	26 500,00	25 508,30	23,75	A	C	Livret A	0,55	C	Livret A	0,55	Livret A	140,30	997,15	
CITE NOUVELLE	2017	X	BRIGNAIS - Acquisition VEFA 20 logt - 196 bis rue Gal de Gaulle	EPA CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	208 500,00	203 825,60	38,58	A	C	Livret A	0,55	C	Livret A	0,55	Livret A	1 121,04	4 700,11	
CITE NOUVELLE	2017	X	CHAPONOST - Acquisition VEFA 1 logt - 28 rue Louis Martel - GE02	EPA CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	39 586,50	39 586,50	39,08	A	C	Livret A	1,86	C	Livret A		Livret A	713,81	675,51	
CITE NOUVELLE	2017	X	BRIGNAIS - Acquisition VEFA 20 logt - 196 bis rue Gal de Gaulle	EPA CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	232 500,00	229 770,27	58,58	A	C	Livret A	1,13	C	Livret A	1,13	Livret A	2 596,40	2 760,58	
CITE NOUVELLE	2017	X	BRIGNAIS - Acquisition VEFA 20 logt - 196 bis rue Gal de Gaulle	EPA CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	287 500,00	282 032,06	38,58	A	C	Livret A	1,35	C	Livret A	1,35	Livret A	3 807,43	5 541,76	
CITE NOUVELLE	2017	X	BRIGNAIS - Acquisition VEFA 20 logt - 196 bis rue Gal de Gaulle	EPA CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	47 500,00	46 689,45	38,58	A	C	Livret A	1,86	C	Livret A	1,86	Livret A	868,42	825,63	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT

B1.1

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L.2313-1 6°, L.5211-36 et L.5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/2018	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
VILOGIA	2017	X	BRIGNAIS - 227 229 rue Gal de Gaulle 11PLSA	Entreprise CREDIT FONCIER DE FRANCE	824 902,00	803 636,34	24,17	T	R	EURIBOR	1,2	R	EURIBOR	1,2	A-1	EURIBOR	9 568,11	28 673,57
CITE NOUVELLE	2017	X	BRIGNAIS - Acquisition VEFA 20 logt - 196 bis rue Gal de Gaulle	EPA CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	39 000,00	38 223,40	38,58	A	C	Livret A	1,13	C	Livret A	1,13		Livret A	431,92	785,38
CITE NOUVELLE	2017	X	BRIGNAIS - Acquisition VEFA 20 logt - 196 bis rue Gal de Gaulle	EPA CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	133 000,00	131 438,48	58,58	A	C	Livret A	1,13	C	Livret A	1,13		Livret A	1 485,25	1 579,17
CITE NOUVELLE	2017	X	CHAPONOST - Acquisition VEFA 1 logt - 28 rue Louis Martel - GE02	EPA CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	28 751,50	28 751,50	59,08	A	C	Livret A	1,86	C	Livret A			Livret A	518,44	264,55
TOTAL GENERAL					14 764 519,10	13 739 472,37											226 251,93	271 465,92

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

B1.2

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I=A+B+C-D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement de l'exercice	II	20 238 962,00
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I/II	0,00%

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
8016 - ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

B1.3

Exercice d'origine du contrat	Nature du bien ayant fait l'objet du contrat (1)	Montant de la redevance de l'exercice	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat	Montant des redevances restant à courir					
					N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant	Total (2)

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

CDC de la Vallée du Garon - 69 - CDC de la Vallée du Garon	BP	2018
--	----	------

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE	B1.4

Libellé du contrat	Année de signature du contrat de PPP	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le contrat de PPP	Montant total prévu au titre du contrat de PPP (TTC)	Montant de la rémunération du cocontractant	Durée du contrat de PPP (en mois)	Date de fin du contrat de PPP

(1) Somme des rémunérations relatives à l'investissement restant à verser au cocontractant pour la durée restante du contrat de PPP au 01/01/N.

(2) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite de la somme des participations reçues d'autres collectivités publiques au titre de la part investissement.

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

B1.5

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital 01/01/N	Annuité versée au cours de l'exercice
TOTAL							

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l'« Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible;
- la colonne « Dette en capital 01/01/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 01/01/N;
- la colonne « Annuité versée au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

B1.6

Année d'origine	Nature de l'engagement		Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 01/01/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
TOTAL							

IV - ANNEXES**IV**

**ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET
(article L. 2311-7 du CGCT)**

B1.7

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN

B2.1

SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer de l'exercice N+1	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN	B2.2
SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	

N° ou intitulé de l'AE	Montant des AE			Montant des CP			
	Pour mémoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer de l'exercice N+1	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE	B3

Libellé de la recette :							
Reste à employer au 01/01/N :							
Recettes				Dépenses			
Chapitre	Article	Libellé article	Montant	Chapitre	Article	Libellé article	Montant
Reste à employer au 31/12/N :							

TOTAL Reste à employer au 01/01/N :				0,00			
TOTAL Recettes				TOTAL Dépenses			
TOTAL Reste à employer au 31/12/N :							

IV - ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2018

C1

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		20	0	20	11,8	5	16,8
Attaché principal	A	3	0	3	1,8	1	2,8
Attaché Territorial	A	9	0	9	4	3	7
Rédacteur	B	3	0	3	1	1	2
Rédacteur principal 1° cl.	B	1	0	1	1	0	1
Adjoint administratif	C	2	0	2	2	0	2
Adjoint administratif ppal 2° cl	C	2	0	2	2	0	2
FILIERE TECHNIQUE (c)		5	0	5	4,8	0	4,8
Ingénieur	A	1	0	1	1	0	1
Ingénieur principal	A	1	0	1	0,8	0	0,8
Adjoint technique ppal 1° cl	C	2	0	2	2	0	2
Adjoint technique ppal 2° cl	C	1	0	1	1	0	1
FILIERE SOCIALE (d)		1	0	1	1	0	1
Conseiller socio-éducatif	A	1	0	1	1	0	1
TOTAL GENERAL (b+c+d+e+f+g+h+i+j+k)		26	0	26	17,6	5	22,6

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/B/95/00102/C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT) : le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6/12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV - ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2018

C1

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/2018	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agent occupant un emploi permanent (6)				307 268,00		
Attaché principal	A	ADM		114 368,00		CDD
Attaché Territorial	A	ADM		52 246,00		CDD
Attaché Territorial	A	ADM		46 719,00		CDD
Attaché Territorial	A	ADM		54 126,00		CDD
Rédacteur	B	ADM		39 809,00		CDD
Agent occupant un emploi non permanent (7)				51 500,00		
Acheteur public	N	ADM		51 500,00		CDD
TOTAL GENERAL				358 768,00		

CDC de la Vallée du Garon - 69 - CDC de la Vallée du Garon	BP	2018
---	-----------	-------------

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2018	C1

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.

TECH : Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif.

CULT : Culturel

ANIM : Animation.

PM : Police.

OTR : missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a° : article 3, 1ème alinéa : accroissement temporaire d'activité.

3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).

3-2 : vacance temporaire d'un emploi.

3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.

3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.

3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.

3-4 : article 21 de la loi n°2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels

110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.

A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés "A/autres" et feront l'objet d'une précision (ex : "contrats aidés").

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n°2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)	C2

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à
Toute personne a le droit de demander communication sur place et de prendre copie totale ou partielle à ses frais.

La nature de l'engagement (1)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public</u> (2)				
<u>Détention d'une part du capital</u>				
01/01/2015	AGENCE FRANCE LOCALE	SA AGENCE FRANCE LOCALE	Société Française	19 000,00
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
01/08/2002	SESAME AUTISME	Association SESAME AUTISME	Association	1 021 408,42
01/02/2012	HMF EN RHONE ALPES	SA HMF EN RHONE ALPES	Personne Morale de Droit Privé	37 162,50
01/02/2012	ICF SUD EST MEDITERRANEE	SA ICF SUD EST MEDITERRANEE	Personne Morale de Droit Privé	159 924,50
01/02/2012	ICF SUD EST MEDITERRANEE	SA ICF SUD EST MEDITERRANEE	Personne Morale de Droit Privé	336 770,00
01/02/2012	ICF SUD EST MEDITERRANEE	SA ICF SUD EST MEDITERRANEE	Personne Morale de Droit Privé	73 387,50
03/07/2012	SEMCODA	SEM SEMCODA	Personne Morale de Droit Privé	96 795,50
03/07/2012	SEMCODA	SEM SEMCODA	Personne Morale de Droit Privé	78 265,50
03/07/2012	SEMCODA	SEM SEMCODA	Personne Morale de Droit Privé	82 450,00
03/07/2012	SEMCODA	SEM SEMCODA	Personne Morale de Droit Privé	39 900,00
01/09/2013	HMF EN RHONE ALPES	SA HMF EN RHONE ALPES	Personne Morale de Droit Privé	635 046,00
01/09/2013	HMF EN RHONE ALPES	SA HMF EN RHONE ALPES	Personne Morale de Droit Privé	34 270,00
01/09/2013	HMF EN RHONE ALPES	SA HMF EN RHONE ALPES	Personne Morale de Droit Privé	96 548,50
01/09/2013	HMF EN RHONE ALPES	SA HMF EN RHONE ALPES	Personne Morale de Droit Privé	202 750,50
01/10/2013	HMF EN RHONE ALPES	SA HMF EN RHONE ALPES	Personne Morale de Droit Privé	229 011,50
01/10/2013	HMF EN RHONE ALPES	SA HMF EN RHONE ALPES	Personne Morale de Droit Privé	17 357,00
01/10/2013	HMF EN RHONE ALPES	SA HMF EN RHONE ALPES	Personne Morale de Droit Privé	28 338,00
01/10/2013	HMF EN RHONE ALPES	SA HMF EN RHONE ALPES	Personne Morale de Droit Privé	150 208,00
01/10/2013	HMF EN RHONE ALPES	SA HMF EN RHONE ALPES	Personne Morale de Droit Privé	56 835,00
01/11/2014	HMF EN RHONE ALPES	SA HMF EN RHONE ALPES	Personne Morale de Droit Privé	193 814,50
01/11/2014	HMF EN RHONE ALPES	SA HMF EN RHONE ALPES	Personne Morale de Droit Privé	361 698,50
01/11/2014	HMF EN RHONE ALPES	SA HMF EN RHONE ALPES	Personne Morale de Droit Privé	104 809,00
01/11/2014	HMF EN RHONE ALPES	SA HMF EN RHONE ALPES	Personne Morale de Droit Privé	668 860,50
<u>Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50% du produit figurant au compte de résultat de l'organisme</u>				
<u>Autres</u>				

(1) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif);

(2) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée ...).

IV - ANNEXES**IV**

**AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS
LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT
FINANCIER
(articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)**

C2

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à
Toute personne a le droit de demander communication sur place et de prendre copie totale ou partielle à ses frais.

La nature de l'engagement (1)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
----------------------------------	--------------------	----------------------------------	------------------------------------	----------------------------

(1) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif);
(2) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée ...).

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENTS AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT	C3.1

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
OFFICE TOURISME INTERCOMM. VALLEE GARON		Sans fiscalité propre	103 000,00
SITOM		Sans fiscalité propre	2 036 000,00
SMAGGA		Sans fiscalité propre	179 097,00
SOL		Sans fiscalité propre	110 000,00
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU+fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES PAR LA COMMUNE (1)	C3.2

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence. Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	C3.3

Catégorie	Intitulé / objet	Date de création	N° et date délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)

IV - ANNEXES**IV****AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS
LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE****C3.4**

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)
	Pépinière d'entreprises	27/02/2009		SPIC
	Brigade motorisée	01/01/2013	2012/97 du 18/12/2012	SPA

IV - ANNEXES	IV
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES	D1

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases / N-1 (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux / N-1 (%)	Produit proposé par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)
TOTAL						

IV - ANNEXES

IV

ARRETE ET SIGNATURES

D2

Présenté par le Président,
A Brignais, le 19/12/2017
Le Président,

Nombre de membres en exercice : 33
 Nombre de membres présents : 0
 Nombre de suffrages exprimés : 0
 VOTES : Pour : 0
 Contre : 0
 Abstention : 0

Délibéré par le Conseil Communautaire, réuni en session Ordinaire.

A Brignais, le

Date de convocation : 13/12/2017

Les membres du Conseil Communautaire,

Jean-Pierre BAILLY	
Serge BERARD	
Guy BOISSERIN	
Elisabeth CAILLOZ	
Matthieu CHAUVIN	
Damien COMBET	
Gilles DESFORGES	
Lionel CATRAIN	
Serge FAGES	
Pierre FOUILLAND	
Rémi FOURMAUX	
Ernest FRANCO	
Evelyne GALERA	

IV - ANNEXES

IV

ARRETE ET SIGNATURES

D2

Françoise GAUQUELIN	
Jean-Louis GERGAUD	
Martial GILLE	
Patricia GRANGE	
Anne-Claire ROUANET	
Jean-Louis IMBERT	
Prescilia LAKEHAL	
Marie-Hélène MARTINAUD	
François PILLARD	
Paul MINSSIEUX	
Josiane MOMBRUN	
Grégory NOWAK	
Marie-Claire PELTIER	
Jean-François PERRAUD	
Jacqueline PONE-VANHAUWAERT	
Claire REBOUL	
Martine RIBEYRE	

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Céline ROTHEA	
Jean-Jacques RUER	
Solange VENDITTELLI	

Certifié exécutoire par le Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le, et de la publication le

A Brignais, le

SOMMAIRE

I. Informations générales

- p.2 A - Informations statistiques, fiscales et financières
 p.3 B - Modalités de vote du budget

II. Présentation générale du budget

- p.4 A1 - Vue d'ensemble - Sections
 p.5 A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres
 p.6 A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres
 p.8 B1 - Balance générale du budget - Dépenses
 p.9 B2 - Balance générale du budget - Recettes

III. Vote du budget

- p.10 A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses
 p.13 A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes
 p.15 B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses
 p.17 B2 - Section d'investissement - Détail des recettes
 p.19 B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles

IV – AUTRES ANNEXES	Jointes	Sans Objet
A - Eléments du bilan		
p.29 A1 - Présentation croisée par fonction	X	
p.37 A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail de fonctionnement	X	
p.45 A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail d'investissement	X	
p.54 A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	X	
p.55 A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes	X	
p.57 A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	X	
p.58 A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	X	
p.59 A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	X	
p.61 A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	X	
p.62 A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	X	
p.63 A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	X	
p.64 A4 - Etat des provisions	X	
p.65 A5 - Etalement des provisions	X	
p.66 A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	X	
p.67 A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	X	
p.68 A7.2.1 - Etat de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	X	
p.69 A7.2.2 - Etat de la répartition de la TEOM - Investissement	X	
p.70 A8 - Etat des charges transférées	X	
p.71 A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	X	
B - Engagements hors bilan		
p.72 B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement	X	
p.85 B1.2 - Calcul du ratio d'endettement	X	
p.86 B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	X	
p.87 B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	X	
p.88 B1.5 - Etat des autres engagements donnés	X	
p.89 B1.6 - Etat des engagements reçus	X	
p.90 B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	X	
p.91 B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	X	
p.92 B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	X	
p.93 B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	X	
C - Autres éléments d'informations		
p.94 C1 - Etat du personnel	X	
p.97 C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	X	
p.99 C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	X	
p.100 C3.2 - Liste des établissements publics créés	X	
p.101 C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	X	
p.102 C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	X	
D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêtés et signatures		
p.103 D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes	X	
p.104 D2 - Arrêté et signatures	X	

(1) Ne sont pas produites les annexes qui ne concernent pas l'établissement, ni au titre de l'exercice, ni au titre du détail des comptes du bilan.
 Dans ce cas, cochez la case « sans objet » correspondante. (Ne pas produire d'état néant)